

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA RÉUNION

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DEPUIS 20 ANS





AVANT-PROPOS

Les Nations Unies ont défini 17 objectifs en septembre 2015 pour répondre aux enjeux inédits auxquels le monde fait actuellement face, enjeux exacerbés encore par la crise sanitaire de la Covid-19. Chacun des 17 objectifs est associé à une cible mondiale qu'il s'agit d'atteindre d'ici 2030, dans le cadre du programme **Agenda 2030**.

Le développement durable prend un sens tout particulier pour l'île de La Réunion : sa mise en œuvre est vitale pour combiner bien-être de la population et préservation de ses ressources naturelles. L'inscription de La Réunion au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco en 2010 témoigne d'une reconnaissance internationale de son patrimoine naturel. Territoire tropical, l'île est exposée au réchauffement climatique et à ses conséquences sur la fréquence, la localisation et l'intensité des pluies et cyclones. L'actuelle croissance économique et démographique que connaît l'île pose en parallèle la question des pressions sur les ressources et les milieux naturels. La population doit trouver sur ce territoire insulaire des réponses en matière de travail, logement, déplacements, éducation, alimentation, énergie, traitement de l'eau notamment. La société réunionnaise n'a accédé que tardivement à l'abondance de biens et de services, et elle est particulièrement sensible aux enjeux d'inégalités, de paix et de justice. Faisant figure de « pauvre parmi les riches » – son PIB par habitant est inférieur d'un tiers au PIB national – et de « riche parmi les pauvres » – son PIB par habitant est supérieur de 30 % à celui de Maurice et est 17 fois plus élevé que celui de Madagascar par exemple –, de fortes inégalités existent également au sein de sa population.

Les 17 objectifs de développement durable ont été déclinés au niveau de la France. En 2018, à l'issue d'une concertation sous l'égide du Conseil national de l'Information statistique, un tableau de bord de **98 indicateurs nationaux** sur une large variété de thématiques économiques, environnementales et sociales a été établi par le service statistique public – Insee, services statistiques ministériels dont celui du ministère de la Transition écologique.

En 2012, l'Insee et la Deal, producteurs et collecteurs de statistiques dans les domaines du développement durable, ont établi un diagnostic en diffusant les principaux indicateurs adaptés pour La Réunion. Ce diagnostic constitue ainsi un « état zéro » du développement durable sur l'île. La présente publication de 2021 actualise le **diagnostic** existant, en s'appuyant sur les évolutions récentes. L'Insee et la Deal contribuent ainsi à faire connaître l'état d'avancement des 17 objectifs de développement durable à La Réunion à l'ensemble des acteurs concernés : collectivités territoriales, services de l'État, entreprises, associations, public scolaire et étudiant, citoyens et citoyennes. En fournissant des indications tendanciennes chiffrées sur lesquelles s'appuyer, cet ouvrage devrait les aider à construire des réponses appropriées aux problématiques réunionnaises de transition écologique.

Ces analyses peuvent aussi alimenter les documents cadres ou stratégiques guidant les politiques publiques réunionnaises et venir enrichir les rapports de développement durable des collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Elles peuvent ainsi contribuer à ancrer davantage encore les 17 objectifs de développement durable à un niveau opérationnel au service du développement de La Réunion.

Loup Wolff

Directeur interrégional de l'Insee La Réunion- Mayotte

Philippe Grammont

Directeur de la Deal Réunion

SOMMAIRE

POUR COMPRENDRE 5

SYNTHÈSE - AMÉLIORATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE,
LA RÉUNION FACE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 7

FICHES THÉMATIQUES :

1 UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE, UNE PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS EN BAISSE,
MAIS TOUJOURS PEU D'EMPLOIS 11

2 UNE POPULATION DAVANTAGE DIPLÔMÉE, UNE VIE ASSOCIATIVE EN ESSOR,
DES VIOLENCES PLUS FRÉQUENTES QU'AILLEURS MAIS EN BAISSE 17

3 SANTÉ ET CONDITIONS DE LOGEMENT S'AMÉLIORENT, MAIS LES ENJEUX
D'ENVIRONNEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT RESTENT FORTS 23

4 LA RÉUNION FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE :
ENTRE CONSTATS ET SOLUTIONS 29

5 MALGRÉ LES EFFORTS DE PROTECTION,
LA BIODIVERSITÉ EST DE PLUS EN PLUS MENACÉE 35

ANNEXE : TABLEAU DES INDICATEURS PAR ODD 42

POUR COMPRENDRE

À la suite de la définition par l’Organisation des Nations unies des 17 objectifs de développement durable (ODD) en 2015 et d’indicateurs permettant de les suivre, le Conseil national de l’information statistique (Cnis) a mis en place un groupe de travail sur la déclinaison française de ces indicateurs de suivi. Constitué de plus de 100 participants, ce groupe de travail rassemblait des personnes d’horizons très divers (société civile, parties prenantes, services ministériels et services statistiques). Les travaux du groupe ont permis de proposer en 2019 un tableau de bord de 98 indicateurs nationaux. Ces indicateurs, reprenant en partie ceux des Nations unies, sont jugés pertinents au regard des stratégies françaises. De plus, leur pérennité à l’horizon 2030 semble assurée et leur méthodologie robuste et publique.

En 2020, l’Insee et le service statistique du ministère de la Transition écologique (Sdes) ont travaillé en collaboration à la déclinaison territoriale de ces indicateurs nationaux, en s’appuyant sur des données déjà existantes, disponibles facilement, mises à jour régulièrement et comparables dans le temps et avec d’autres territoires.

Ce travail a abouti en septembre 2020 à la mise en ligne sur le site internet insee.fr d’un ensemble d’indicateurs territoriaux à différentes échelles, jusqu’au niveau communal.

Les analyses menées dans le cadre de la présente publication s’appuient prioritairement sur ces indicateurs territoriaux. Toutefois, certains indicateurs n’ont pas pu être exploités pour La Réunion, pour diverses raisons : données non disponibles à l’échelle de l’île, évolution temporelle insuffisante ou données trop anciennes.

Ils n’ont donc pas été retenus pour réaliser ce diagnostic. Pour dresser un état des lieux aussi pertinent que possible et éclairer au mieux les enjeux du développement durable à La Réunion, des données statistiques et expertises complémentaires provenant de divers organismes ont été mobilisées par la Deal et l’Insee. En outre, quelques indicateurs supplémentaires illustrant des enjeux spécifiques à La Réunion ont été mobilisés, par exemple sur la mortalité infantile, l’accès des natifs aux postes à responsabilités ou le taux de recouvrement en coraux des récifs coralliens.

Pour mettre l’analyse en perspective, les évolutions observées ont été mises en regard de cibles légales ou réglementaires. Ces cibles, nationales ou internationales si des cibles régionales n’existent pas, sont issues de documents officiels (loi, Agenda 2030, document cadre, etc.), et ont été sélectionnées car en lien avec les indicateurs étudiés. Cette revue ne se veut en revanche pas exhaustive. A fortiori, ce dossier constitue un diagnostic et permet un suivi, mais n’est pas un travail d’évaluation de politiques publiques.

Cette publication est centrée autour de cinq fiches thématiques, dont le découpage s’inspire des enjeux de la feuille de route de la France pour l’Agenda 2030 :

- 1. Lutter contre les discriminations et les inégalités ;
- 2. S’appuyer sur l’éducation et la formation, la participation citoyenne et la solidarité ;
- 3. Agir pour la santé et le bien-être de tous et toutes ;
- 4. Agir en faveur du climat via une économie circulaire ;
- 5. Agir en faveur de la biodiversité.

Chacune de ces fiches couvre deux à quatre objectifs de développement durable, dont les intitulés sont précisés en en-tête.

Cette publication comprend également une synthèse, ainsi qu’un tableau récapitulatif constitué de six indicateurs en moyenne pour chaque objectif, permettant de visualiser rapidement leur état actuel et leur évolution sur les dix à vingt dernières années.

Cette publication est diffusée sur le site de l’[Insee](https://insee.fr) et de la [Deal](https://deal.re).

Sur le site de l’Insee, les cinq fiches et la synthèse sont publiées sous la forme d’articles de la collection Insee Analyses et Insee Flash La Réunion. Les données des graphiques de ces fiches sont disponibles en téléchargement, de même que le tableau récapitulatif des indicateurs par objectif de développement durable.

Sur le site de la Deal de La Réunion, la publication est diffusée sous la forme d’un dossier complet téléchargeable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les 6 enjeux de la feuille de route de la France pour l'Agenda 2030

L'atteinte des 17 ODD passe, en France, par la prise en compte d'enjeux particulièrement prégnants sur le territoire, en métropole et en outre-mer, et par la traduction des spécificités de la France dans son action à l'international. La contribution de la France à l'Agenda 2030 se décline en 6 enjeux, traduits sous forme d'engagements et de propositions concrètes.

Enjeu 1. Agir pour une transition juste

- Assurer une société inclusive pour tous
- Lutter contre toutes les discriminations
- Répartir équitablement les richesses

Enjeu 2. Transformer les modèles de sociétés

- Promouvoir la décarbonisation et l'adaptation au changement climatique
- Développer des modèles de production et de consommation économes en ressources
- Restaurer la biodiversité et ses écosystèmes

Enjeu 3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie

- Éduquer au développement durable
- Changer les comportements de tous
- Sensibiliser et former, en ne laissant personne de côté

Enjeu 4. Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous

- Faciliter l'accès aux soins
- Assurer un environnement sain à la population
- Promouvoir une agriculture durable pour une alimentation saine et sûre

Enjeu 5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD

- Soutenir les expérimentations et les innovations territoriales
- Lutter contre la fracture territoriale
- Encourager la participation des citoyens à l'action publique

Enjeu 6. Construire une transformation durable européenne et internationale

- Promouvoir le développement durable dans les instances internationales
- Adosser les politiques de solidarités internationales aux ODD

Cette publication est centrée autour de cinq fiches thématiques dans lesquelles les enjeux 1 et 4 sont conservés à l'identique, les enjeux 3, 5 et 6 sont regroupés et la thématique « biodiversité » – qui constitue un enjeu particulièrement fort à La Réunion – a été isolée. En se basant sur les thématiques soulignées dans chaque enjeu de la feuille de route, les 17 ODD ont été répartis dans chacune de ces fiches.

1. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES INÉGALITÉS

- ODD1.** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- ODD5.** Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- ODD8.** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- ODD10.** Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

2. S'APPUYER SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITÉ

- ODD4.** Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- ODD16.** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable
- ODD17.** Partenariats pour la réalisation des objectifs

3. AGIR POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS ET TOUTES

- ODD2.** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- ODD3.** Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges
- ODD6.** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- ODD11.** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

4. AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT VIA UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ODD7.** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- ODD9.** Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- ODD12.** Établir des modes de consommation et de production durables
- ODD13.** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

5. AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- ODD14.** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- ODD15.** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



SYNTHÈSE : AMÉLIORATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE À LA RÉUNION

Depuis le début des années 2000, La Réunion poursuit son développement économique, tout en consommant de plus en plus d'énergie et en générant davantage de déchets. Sa population est en meilleure santé et est mieux logée que par le passé. Cependant, les milieux naturels se dégradent malgré les mesures de protection des espaces et des espèces.

La crise sanitaire de la Covid-19 en cours pourrait néanmoins infléchir ces trajectoires, positivement ou non selon les cas, et rappelle les liens forts entre la santé humaine et le respect des équilibres environnementaux.



À travers l'**Agenda 2030**, la France s'est engagée à atteindre 17 objectifs de développement durable pour répondre aux enjeux inédits auxquels le monde fait actuellement face, exacerbés par la crise sanitaire de la Covid-19. Depuis vingt ans, La Réunion connaît des transformations sociales, économiques et environnementales importantes, mais la plupart des cibles fixées par la loi ou d'autres textes réglementaires restent encore lointaines.

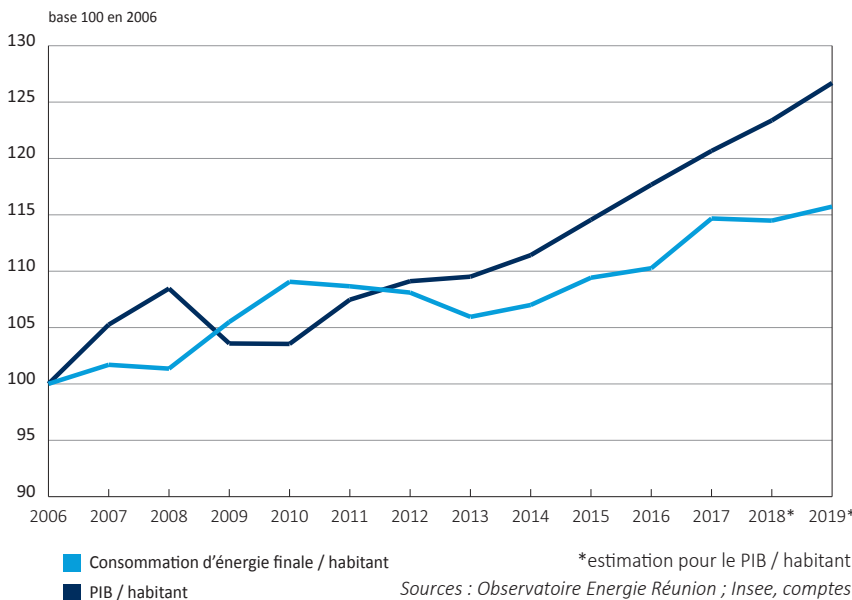
Le territoire s'enrichit, mais consomme de plus en plus d'énergie et produit davantage de déchets

Sur le plan social, les avancées sont notoires ces dernières années. En particulier, les personnes nées à La Réunion sont de plus en plus diplômées et occupent plus fréquemment que par le passé les postes de cadres. L'accès au marché du travail s'améliore légèrement entre 2007 et 2017, même si à peine la moitié des personnes en âge de travailler occupent un emploi. Conséquence notamment de la hausse de l'emploi, les richesses produites sur le territoire augmentent (**figure 1**), et la pauvreté se réduit entre 2007 et 2018. Les inégalités de revenus diminuent, sous l'effet de la hausse des revenus des ménages les plus pauvres, tout comme les inégalités entre les femmes et les hommes. Ces inégalités restent néanmoins importantes.

Ces avancées sociales et économiques ont un impact environnemental : l'énergie consommée et les déchets produits par habitant augmentent. À cela s'ajoutent une population qui s'accroît et des déplacements qui continuent à se faire majoritairement en voiture. Ces besoins grandissants en électricité et en carburants génèrent

une hausse de la consommation des énergies fossiles. Or celle-ci est responsable de la majorité des émissions de **gaz à effet de serre**, principale cause du réchauffement climatique. Ce phénomène mondial n'épargne pas La Réunion : depuis 50 ans, les températures moyennes y ont augmenté de près de 1 degré.

Figure 1. Évolution de la consommation d'énergie finale et du PIB par habitant à La Réunion



OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA RÉUNION

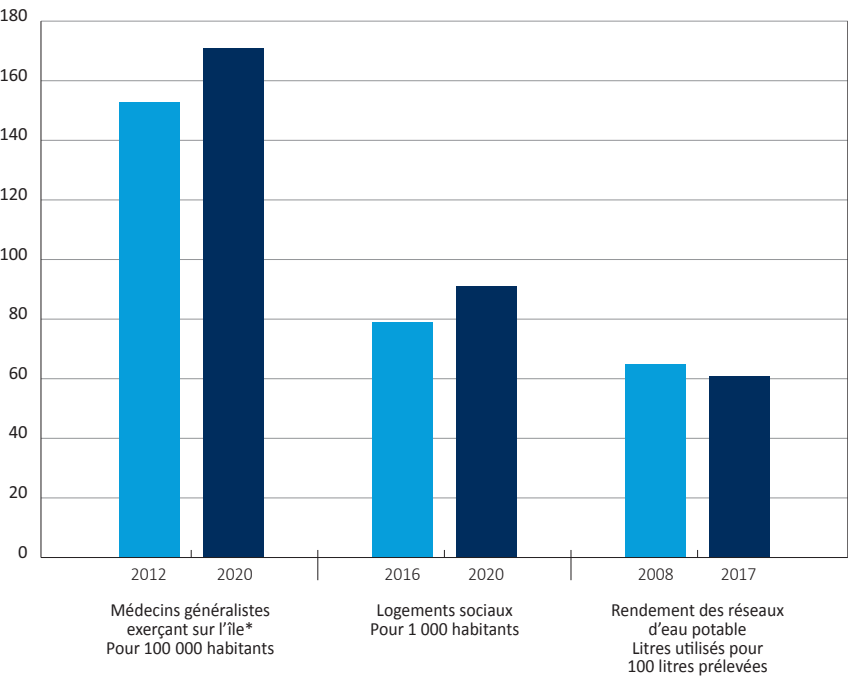
Pour limiter les impacts sur le climat, La Réunion s’est lancée dans la transformation de son **mix électrique**. À l’horizon 2023, l’électricité devrait provenir uniquement d’énergies renouvelables alors que la part de l’énergie renouvelable dans le mix électrique ne dépasse pas 38 % depuis 10 ans. De plus, le tri, le réemploi et le recyclage se développent. La quantité de déchets produits est amenée à diminuer, par la transition vers une économie circulaire.

Une population en meilleure santé et mieux logée, mais un environnement qui se dégrade

Les conditions de vie sur l’île s’améliorent depuis plusieurs décennies. L’espérance de vie notamment augmente considérablement depuis le début des années 1950, même si cette hausse ralentit depuis 2011. Les décès prématurés avant 65 ans demeurent néanmoins toujours plus fréquents qu’en métropole et certaines maladies chroniques comme le diabète sont plus répandues. L’agriculture biologique se développe timidement et reste moins implantée qu’en métropole, même si les pesticides sont moins utilisés. Les enjeux d’approvisionnement en eau potable se renforcent : la consommation individuelle baisse mais le rendement des réseaux d’eau, déjà médiocre, se détériore (figure 2). Sous l’impulsion du plan eau DOM, les logements sont plus souvent raccordés à l’assainissement collectif et des efforts sont réalisés sur les stations d’épuration. L’état des masses d’eaux superficielles et littorales se dégrade avec des ruptures importantes de continuité écologique de cours d’eau. Les récifs coralliens ne sont pas en bon état et leur situation se détériore depuis les années 1970. Le Schéma directeur d’aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 vise la remise en bon état des masses d’eau, y compris des récifs.

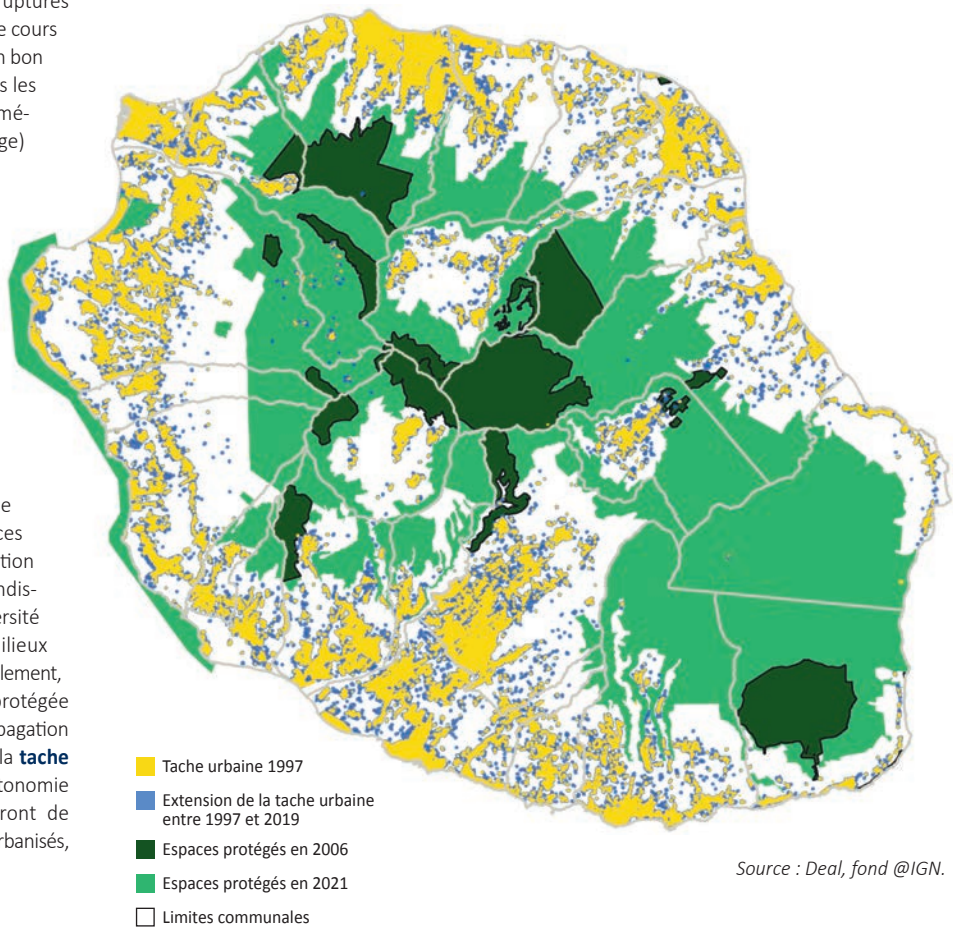
Les conditions de logement continuent de s’améliorer mais les besoins en logements, en particulier sociaux, restent importants. Pour un territoire insulaire, un des enjeux est d’équilibrer le partage du territoire entre ces besoins en logements, le développement de l’activité économique mais aussi la préservation des espaces naturels et agricoles (figure 3). La transition écologique de La Réunion est en effet indissociable de la préservation de sa biodiversité riche de nombreuses espèces et de milieux naturels uniques, certains menacés. Actuellement, 44 % de la surface terrestre de l’île est protégée mais les pressions sont fortes, entre propagation des espèces invasives et extension de la **tache urbaine**. Les objectifs poursuivis de l’autonomie alimentaire et énergétique nécessiteront de conserver un équilibre entre les espaces urbanisés, agricoles et naturels.

Figure 2. Évolution des équipements et infrastructures à La Réunion



*en libéral ou à l’hôpital
Sources : Drees / ASIP-Santé, Répertoire RPPS ; Insee, Recensements de la population – Exploitation Fnors. AFB, Observatoire des services publics et de l’assainissement Banque de données SISPEA. SDES, répertoire du parc locatif social (RPLS) ; Insee, Recensements de la population - exploitation principale.

Figure 3. Évolution des espaces de protection réglementaire et de la tache urbaine



Source : Deal, fond @IGN.

Pour relever ces enjeux, l'implication citoyenne est nécessaire mais son évolution est contrastée. Alors que la participation électorale baisse, le milieu associatif est en plein essor, avec un tiers des jeunes faisant régulièrement du bénévolat. Cette solidarité s'exerce aussi plus largement au sein de la zone océan Indien, avec des programmes de coopération interrégionale axés notamment sur la recherche et le développement. Les métiers liés à l'innovation restent cependant plus rares à La Réunion que dans l'Hexagone.

Une crise sanitaire dont l'impact est à suivre

Avec la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, les améliorations sociales et économiques des dernières années pourraient être remises en cause. Par exemple, alors que les violences diminuent jusqu'en 2019 à La Réunion, elles augmentent à nouveau en 2020 dans un contexte de pandémie et de confinement. En parallèle, la diminution des déplacements pendant le premier confinement a visiblement limité les émissions de gaz à effet de serre.

Plus largement, les crises sanitaires auxquelles La Réunion est exposée – chikungunya, dengue, Covid-19 – interpellent sur les liens forts entre la santé humaine et le respect des équilibres environnementaux. Elles rappellent aussi le lien entre les activités humaines, notamment économiques, et le changement climatique lorsque les restrictions sanitaires imposent de réduire les déplacements, générant ainsi une baisse de la pollution.

Caroline Coudrin (Deal), Aurore Fleuret (Insee)

Définitions

Les émissions de **gaz à effet de serre** étudiées ici prennent en compte uniquement les émissions occasionnées par les activités humaines.

Pour satisfaire ses besoins énergétiques, chaque pays utilise dans des proportions différentes les énergies dont il dispose pour produire de l'électricité : c'est ce qu'on appelle le **mix électrique**.

La **tache urbaine** est une modélisation automatisée de l'emprise du tissu urbain bâti. Elle est obtenue grâce à la création d'une zone tampon de 50 mètres autour des éléments bâtis de la BDTopo.

Pour en savoir plus :

Fleuret A., Grangé C., « Objectifs de développement durable à La Réunion – Une économie en croissance, une pauvreté et des inégalités en baisse, mais toujours peu d'emplois », *Insee Analyses La Réunion* n° 61, octobre 2021.

Coudrin C., Mariotti S., « Objectifs de développement durable à La Réunion – La Réunion face au défi du changement climatique : entre constats et solutions », *Insee Analyses La Réunion* n° 62, octobre 2021.

Fleuret A., « Objectifs de développement durable à La Réunion – Une population davantage diplômée, une vie associative en essor, des violences plus fréquentes qu'ailleurs mais en baisse », *Insee Analyses La Réunion* n° 63, octobre 2021.

Coudrin C., Mariotti S., « Objectifs de développement durable à La Réunion – Malgré les efforts de protection, la biodiversité est de plus en plus menacée », *Insee Analyses La Réunion* n° 64, octobre 2021.

Coudrin C., Fleuret A., « Objectifs de développement durable à La Réunion – Santé et conditions de logement s'améliorent, mais les enjeux d'environnement et d'accompagnement du vieillissement restent forts », *Insee Analyses La Réunion* n° 65, octobre 2021.

Deal, Insee, « **Les indicateurs du développement durable à La Réunion : un premier état des lieux** », 2012

Insee, Sdes, « **Indicateurs territoriaux du développement durable** », Base de données, août 2021



1 PAS
DE PAUVRETÉ**5** ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES**8** TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE**10** INÉGALITÉS
RÉDUITES

UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE, UNE PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS EN BAISSSE, MAIS TOUJOURS PEU D'EMPLOIS

L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL S'AMÉLIORE LÉGÈREMENT À LA RÉUNION

En 2018, le taux d'emploi des 15 à 64 ans s'élève à 46 %



Part des 15 à 64 ans en emploi

LA RICHESSE PRODUITE SUR LE TERRITOIRE AUGMENTE

En 2020, le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élève à 66 % de celui de la France



Rapport du PIB par habitant de La Réunion à celui de la France

LA PAUVRETÉ RECULE FORTEMENT ENTRE 2007 ET 2018

En 2018, 39 % des Réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté



Part des Réunionnais vivant sous le seuil métropolitain de pauvreté

LES INÉGALITÉS DE REVENUS SE RÉDUISENT

Les 10 % les plus aisés disposent d'un revenu minimal

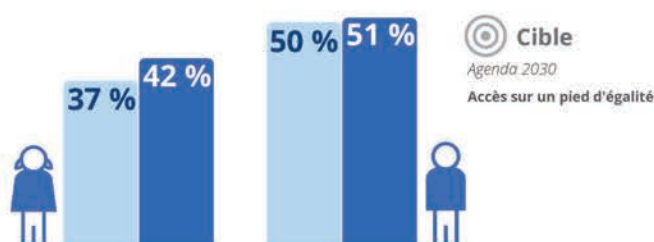


que le revenu maximal des 10 % les plus pauvres

Rapport du revenu minimal des 10 % les plus aisés au revenu maximal des 10 % les plus pauvres

LES ÉCARTS ENTRE FEMMES ET HOMMES SE RÉDUISENT

En 2018, 42 % des femmes ont un emploi contre 51 % des hommes



Part des 15 à 64 ans en emploi — en 2007 — en 2018

1 PAS DE PAUVRETÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



L'emploi à La Réunion reste faible : moins de la moitié des personnes en âge de travailler occupent un emploi. Néanmoins, l'accès au marché du travail s'améliore entre 2007 et 2018, grâce notamment au déploiement des contrats aidés. Les plus âgés se maintiennent plus longtemps en emploi que par le passé, mais les jeunes ont toujours autant de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, la moitié des 18-25 ans ne sont ni en emploi, ni en études, comme il y a dix ans.

Les richesses produites sur le territoire augmentent également, ce qui permet de réduire la pauvreté entre 2007 et 2018. Mais elle touche une part encore élevée de la population réunionnaise (39 %), particulièrement dans l'Est (47 %). Sur la période, les inégalités de revenus se réduisent, en lien avec la hausse des revenus des ménages les plus pauvres. Néanmoins, les fins de mois restent difficiles pour la moitié d'entre eux.

Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent également, mais restent importantes, notamment au niveau professionnel.

Ces améliorations sociales et économiques pourraient néanmoins être remises en question par la crise sanitaire.



En dépit de la crise économique de 2008, l'accès au marché du travail s'améliore légèrement à La Réunion entre 2007 et 2018. En 2018, 46 % des Réunionnais en âge de travailler sont en emploi, contre 43 % en 2007. Néanmoins, cette part reste très inférieure à la cible fixée dans la stratégie Europe 2020 pour les 20-64 ans (75 %). Dans quasiment tous les secteurs, les créations d'emploi sont dynamiques et augmentent à un rythme comparable ou supérieur à celui de la croissance démographique.

Les secteurs marchands, les services en premier lieu, mais aussi la construction, l'industrie et l'agriculture, retrouvent une dynamique positive après les deux années de récession qui ont suivi la crise de 2008. En particulier, l'emploi dans les activités liées au tourisme augmente fortement : 500 emplois sont créés chaque année entre 2011 et 2018 (+ 5,3 % par an).

Les contrats aidés, un rôle important dans la dynamique de l'emploi

Dans les secteurs non marchands, que ce soit l'administration publique, l'enseignement, la santé ou le social, le déploiement des contrats aidés soutient les créations d'emplois pour atténuer les effets de la crise. Le secteur public en est le principal bénéficiaire : + 2 900 emplois en moyenne par an entre 2011 et 2015 (+ 3,8 % par an). L'économie sociale et solidaire en profite également, avec 700 emplois créés en moyenne chaque année entre 2005 et 2015 (+ 4,5 % par an), essentiellement dans des associations.

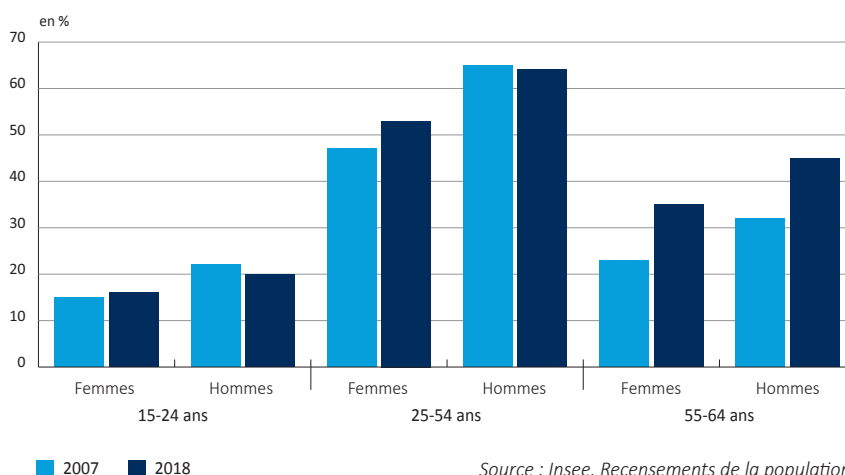
Cependant, avec la réduction de moitié des contrats aidés entre la mi-2016 et la mi-2018, cette dynamique se rompt : sur cette période, 3 900 emplois publics disparaissent. Juste après l'épisode des Gilets jaunes, fin 2018, qui constitue un coup de frein supplémentaire, l'emploi retrouve une bonne dynamique. La Réunion est ainsi la région française ayant créé le plus d'emplois en 2019 et l'une des rares où l'emploi se maintient en 2020. Cela ne suffit cependant pas pour que le **taux d'emploi** augmente : il se situe au même niveau en 2020 qu'en 2018.

Les jeunes peinent toujours autant à accéder à l'emploi (figure 1). Le taux d'emploi des 15-24 ans reste faible, l'allongement de leurs études

n'expliquant pas cette stagnation. En effet, entre 18 et 25 ans, quatre jeunes sur dix ne sont ni en emploi ni en études, tout comme il y a dix ans. En revanche, les plus âgés sont davantage en emploi que par le passé, avec des départs plus tardifs à la retraite.

Le temps partiel augmente légèrement entre 2007 et 2017 : il concerne dorénavant un cinquième des salariés. Parmi eux, la moitié souhaitent travailler davantage, et subissent donc une situation de sous-emploi. Les emplois à durée limitée (contrat à durée déterminée et intérim) ne sont en revanche pas plus fréquents que par le passé : ils constituent toujours un cinquième des emplois.

Figure 1. Évolution du taux d'emploi par sexe et âge à La Réunion



Source : Insee, Recensements de la population.

1 PAS DE PAUVRETÉ

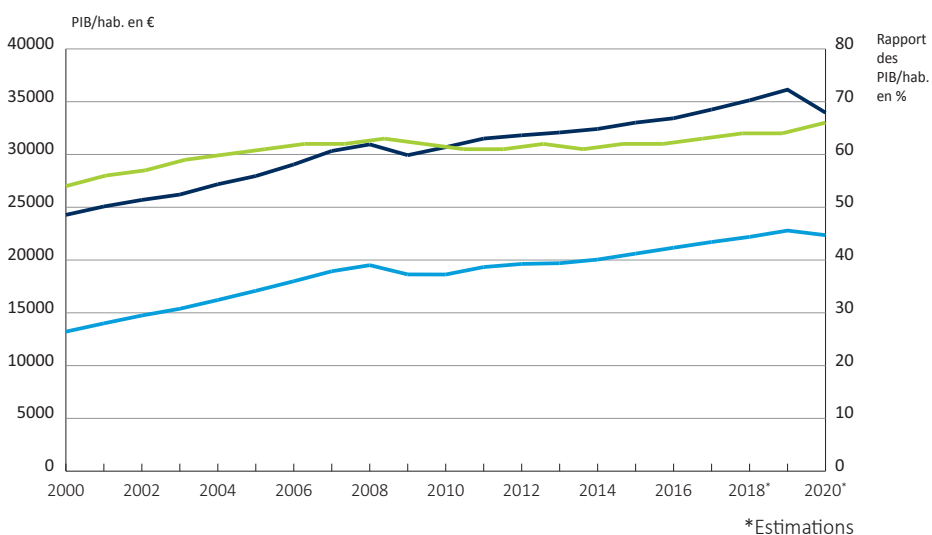


La croissance économique repart à la hausse après la crise de 2008

La hausse du taux d'emploi va de pair avec celle du produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui progresse à un rythme plus rapide qu'au niveau national. En 2020, l'économie de La Réunion produit 22 300 euros par habitant, soit 34 % de moins qu'en France, contre 46 % de moins au début des années 2000 (figure 2). Touchée par une récession historique en 2009 et 2010, du fait notamment de la crise économique mondiale, l'économie réunionnaise reste en panne jusqu'en 2013, avec une faible hausse du PIB et des revenus. Ménages, entreprises, banques et administrations voient leurs revenus baisser. La reprise s'amorce en 2014, mais la croissance n'est plus aussi forte qu'avant, du fait notamment d'une productivité qui stagne.

Le PIB par habitant réunionnais reste en dessous du seuil de 75 % du PIB par habitant de l'Union européenne qui permet de bénéficier de fonds de convergence visant à combler le retard de développement.

Figure 2. Évolution du PIB par habitant de La Réunion et de la France



Sources : Insee, comptes nationaux base 2014 - Comptes régionaux base 2014 jusqu'en 2017, puis estimations Cerom 2018-2020.

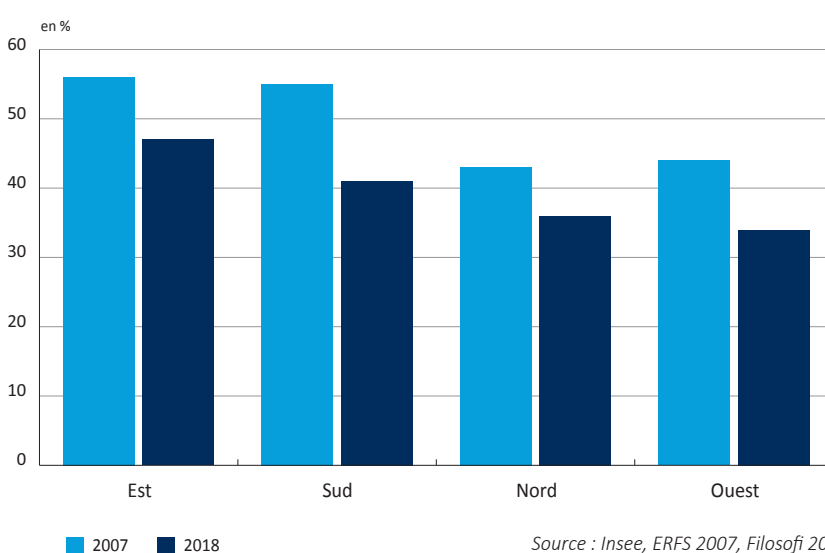
La pauvreté recule fortement entre 2007 et 2018

Grâce notamment à la hausse de l'activité économique et de l'emploi, la pauvreté recule fortement à La Réunion. En 2018, 39 % des Réunionnais vivent sous le **seuil métropolitain de pauvreté**, contre 46 % en 2007. Ce recul de la pauvreté, malgré la forte récession économique de 2009 et 2010, provient du redémarrage de l'emploi dès 2010, grâce notamment au déploiement des contrats aidés. Y ont aussi contribué le dynamisme des prestations sociales (revalorisation du RSA, mise en place de la prime d'activité, etc.) ainsi que la multiplication des pensions de retraite liée au vieillissement de la population et à des durées de cotisations plus longues, permettant d'atténuer les effets de la récession économique.

Cependant, en 2018, La Réunion reste, après Mayotte et la Guyane, le département français où la pauvreté est la plus prégnante. Le **taux de pauvreté** est encore très éloigné de la cible de 20 % en deçà de laquelle il faudrait passer en 2030, en cohérence avec l'objectif inscrit au niveau international dans l'**Agenda 2030** de réduire de moitié le taux de pauvreté.

C'est au sud de l'île que la pauvreté baisse le plus (-14 points, figure 3), grâce à une amélioration de l'accès à l'emploi : la part de personnes en emploi y augmente de 4,6 points entre 2007 et 2018, contre 2,9 points à La Réunion. L'Est reste la microrégion la plus touchée par la pauvreté (47 %), loin derrière le Nord (36 %) et l'Ouest (34 %), où les taux d'emploi sont les plus élevés. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les petites communes rurales de Sainte-Rose, Cilaos et Salazie, où l'emploi est rare, la pauvreté touche même plus d'une personne sur deux : c'est deux fois plus qu'aux Avirons ou qu'à La Possession.

Figure 3. Évolution du taux de pauvreté par microrégion à La Réunion



Source : Insee, ERF 2007, Filosofi 2018.

La pauvreté recule à tous les âges, mais elle continue à être particulièrement fréquente chez les enfants : 48 % d'entre eux vivent dans un ménage pauvre, contre 55 % en 2007. La plupart d'entre eux vivent dans des familles au sein desquelles aucun adulte ne travaille, une situation qui multiplie par quatre le risque de pauvreté : c'est le cas de 38 % des enfants réunionnais en 2017, comme en 2012.

Les inégalités de revenus se réduisent

La hausse globale des revenus ces dernières années n'a pas profité aux plus aisés : les inégalités de revenus diminuent mais restent très fortes. En 2018, les 10 % les plus pauvres disposent au mieux de 690 euros par mois et par unité de

consommation (UC). C'est 4,4 fois moins que le revenu minimal des 10 % les plus riches, contre 5,6 fois moins en 2007. L'**intensité de la pauvreté** diminue légèrement aussi : les personnes pauvres le sont un peu moins qu'auparavant. En 2018, la moitié d'entre elles disposent au mieux de 830 euros par mois et par UC, soit 24 % de moins que le seuil de pauvreté, contre 28 % en 2007.

Malgré l'amélioration des **niveaux de vie**, les difficultés financières persistent. En 2013, 14 % de la population réunionnaise se trouve en précarité énergétique : elle ne dispose pas de suffisamment d'énergie (électricité, essence, gaz, etc.) pour se loger et se déplacer. Au-delà de cette précarité énergétique, près de la moitié des ménages pauvres estiment avoir des difficultés

à boucler les fins de mois en 2017, un ressenti qui s'est aggravé depuis 2011. En effet, 37 % de leurs dépenses sont dites préengagées c'est-à-dire engagées par un contrat ou un abonnement (loyer, électricité, eau, assurances et services financiers, télécommunications, cantine), soit 2 points de plus qu'en 2006. Cette hausse de leurs dépenses pré-engagées s'explique notamment par le développement de la téléphonie mobile et d'Internet. En effet, la fracture numérique se réduit à La Réunion : en 2017, 78 % des Réunionnais âgés de 15 ans ou plus déclarent avoir accès à internet à leur domicile contre 54 % des Dominiens en 2009. Cependant, les plus âgés restent éloignés du numérique, de façon plus prononcée et plus précoce à La Réunion qu'ailleurs, en lien notamment avec les moindres niveaux de diplôme et d'accès à l'emploi.

La capacité à épargner ou à acheter un logement augmentant avec le revenu, les inégalités de patrimoine sont encore plus importantes que les inégalités de revenus. En 2015, les 10 % les plus riches détiennent la moitié du patrimoine immobilier, financier et professionnel de l'île, alors que les 40 % des Réunionnais les plus modestes n'en détiennent que 2 %. L'endettement recule cependant avec la crise de 2008 : 38 % des ménages réunionnais étaient endettés en 2015, contre 46 % en 2010. Avec la dégradation de leur situation financière suite à la crise économique de 2009, les ménages se sont en effet moins tournés vers le crédit à la consommation, qui ne s'est relancé qu'à compter de 2015. Le surendettement reste néanmoins stable entre 2010 et 2019 : deux habitants sur 1 000 déposent chaque année un dossier à la commission de surendettement.

Des écarts entre femmes et hommes qui persistent mais se réduisent

Les écarts diminuent entre les femmes et les hommes, même si le chemin reste long pour parvenir à l'égalité. À La Réunion, les femmes restent très en retrait du marché du travail : en 2018, seules 42 % des femmes âgées de 15 à 64 ans ont un emploi, contre 51 % des hommes. Néanmoins, l'écart se réduit : le taux d'emploi des femmes augmente de 5,4 points entre 2007 et 2018, alors qu'il est stable pour les hommes. Mais depuis, l'accès à l'emploi des Réunionnaises ne progresse plus ; elles restent beaucoup moins insérées professionnellement que les femmes vivant en métropole, qui sont 62 % à occuper un emploi.

Par ailleurs, lorsqu'elles sont en emploi, les Réunionnaises travaillent deux fois plus souvent à temps partiel que les hommes : 27 % contre 13 % en 2018. Néanmoins, entre 2007 et 2018, la part des emplois à temps partiel augmente moins vite pour les femmes (+ 0,9 point) que pour les hommes (+ 2,5 points).

En plus d'un temps de travail réduit, les femmes perçoivent un salaire inférieur à celui des hommes. Ainsi, elles touchent en moyenne

12,50 euros de l'heure, contre 13,40 euros pour les hommes, soit un écart de 7 %. Cet écart est stable depuis plusieurs années, et est inférieur de moitié à celui de l'Hexagone. Ce moindre écart sur l'île est lié en partie à une plus forte part d'emplois publics, aux rémunérations moins inégalitaires. La moindre rémunération des femmes s'explique aussi en partie par les métiers qu'elles exercent, différents et moins rémunérés que ceux des hommes. Pour autant, dans certaines catégories professionnelles, l'objectif de l'Agenda 2030 de parvenir à « Zéro inégalité de revenus femmes-hommes à temps de travail et métiers équivalents » paraît très ambitieux. Chez les cadres particulièrement, les femmes perçoivent un salaire horaire inférieur de 19 % à celui des hommes, soit un écart comparable à celui constaté dans l'Hexagone. En revanche, pour les employées, très présentes dans la fonction publique, l'écart n'est plus que de 2 % en leur défaveur. Plus généralement, l'écart de salaire horaire s'accroît avec l'âge : très faible chez les jeunes, il est plus élevé au-delà de 50 ans. Ainsi, le salaire des femmes de 50 ans ou plus est inférieur de 12 % à celui des hommes du même âge.

Les Réunionnaises accèdent maintenant plus souvent aux postes à responsabilités. En 2017, 42 % des cadres sont des femmes, contre 32 % en 1999. La progression est semblable parmi les **postes à hautes responsabilités** : 39 % des dirigeants, professionnels et experts de haut niveau sont des femmes (+ 11 points par rapport à 1999) (figure 4).

La représentation des femmes en politique s'accroît également beaucoup, conformément à l'application des lois sur la parité depuis les années 2000 : elles sont désormais aussi nombreuses que les hommes parmi les élus des collectivités territoriales. En revanche, encore peu d'entre elles accèdent aux plus hautes fonctions, alors que leur accès sur un pied d'égalité

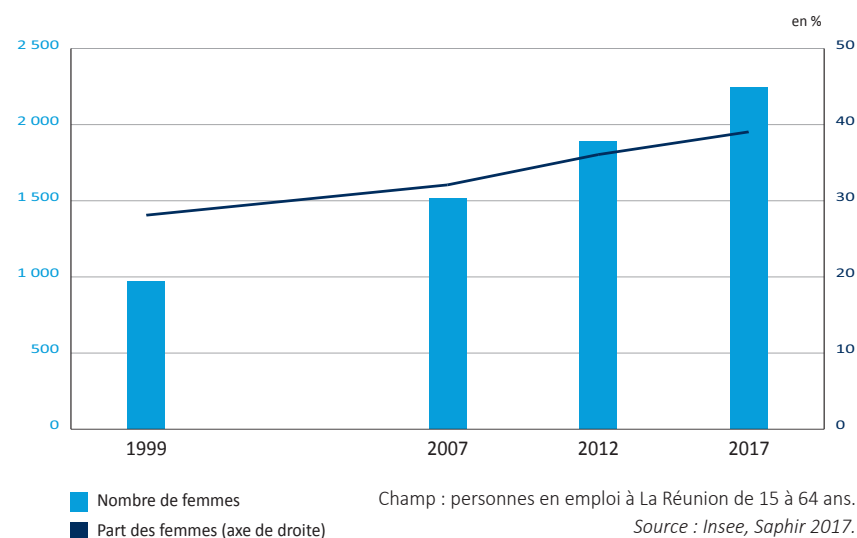
aux fonctions de direction, dans la vie politique, économique et publique est l'une des cibles de l'Agenda 2030. Ainsi, lors des élections municipales de 2020, seules 4 femmes sont devenues maires d'une des 24 communes de l'île. Cependant, leur nombre était plus faible encore suite aux élections de 2014 ou de 2008 (1 femme élue sur 24) ou de 2001 (aucune femme). De plus, en 2021, les postes de présidence au sein du Département, des cinq communautés d'agglomération et des trois chambres consulaires sont occupés par des hommes, seule la Région ayant une présidente. En revanche, cinq femmes sont députées ou sénatrices pour six hommes.

Les femmes réussissent mieux à l'école mais diversifient peu leurs parcours

Les femmes réussissent pourtant mieux à l'école : 29 % de celles âgées de 25 à 54 ans détiennent un diplôme supérieur au bac en 2018, contre 24 % des hommes. En 20 ans, la part de diplômés du supérieur a progressé plus vite parmi les femmes (+ 18 points) que parmi les hommes (+ 13 points). Néanmoins, les femmes choisissent encore peu les filières scientifiques, qui peuvent offrir de meilleurs débouchés. Mais leur présence s'y renforce : à la rentrée 2018, 42 % des étudiants en filière « sciences » hors santé à l'Université de La Réunion sont des étudiantes, contre 37 % à la rentrée 2012. Les femmes investissent également les filières santé, notamment en médecine où six étudiantes sur dix sont des femmes. Sur le marché du travail, les débouchés sont aussi plus restreints pour les femmes : la moitié de leurs emplois se répartissent dans 8 familles professionnelles, contre 15 familles pour les hommes. Si les métiers se diversifient un peu par rapport à 2007 (respectivement 7 et 14 familles professionnelles pour les femmes et les hommes), l'écart ne se réduit pas.

Aurore Fleuret, Claire Grangé (Insee)

Figure 4. Nombre et part des femmes occupant des postes à hautes responsabilités à La Réunion





Des améliorations sociales et économiques remises en question par la crise sanitaire

Fin 2020, l'emploi est revenu à son niveau d'avant la crise sanitaire, grâce aux dispositifs de soutien tels que le chômage partiel, les fonds de solidarité ou les prêts aux entreprises, ainsi qu'au plan de relance déployé en septembre 2020. Néanmoins, la population réunionnaise est davantage vulnérable aux pertes de revenus, en raison de la prégnance de la pauvreté et du chômage. Ainsi, un tiers des réunionnais, travailleurs et travailleuses pauvres ou aux revenus modestes, cumulent un risque élevé de baisse de revenus et une situation financière fragile avant même le début de la crise. Un cinquième de la population a d'ailleurs perçu une dégradation de sa situation financière pendant le confinement en 2020.

Au-delà de leur vulnérabilité financière, certains salariés ou indépendants aux revenus faibles sont particulièrement exposés au risque sanitaire, en particulier des métiers très féminisés. Ainsi, le commerce et les services de proximité rassemblent les salariés les moins

rémunérés, dont les tâches ne peuvent être réalisées en télétravail, et dont la majorité travaillent avec du public. Ces « premières et premiers de corvée » sont par exemple des salariés des services à la personne, des femmes à 90 %, qui interviennent pour du ménage chez des particuliers, pour de la garde d'enfants ou du soin aux personnes dépendantes. Ces professions dans lesquelles les femmes sont surreprésentées ont été particulièrement mobilisées en 2020 pendant le premier confinement : 23 % des travailleuses françaises ont déclaré que leur temps de travail a augmenté durant cette période, contre 15 % des travailleurs.

Par ailleurs, la crise sanitaire a mis à nouveau en avant les inégalités dans la répartition des tâches domestiques entre femmes et hommes : 19 % des Françaises déclaraient avoir consacré au moins 4 heures par jour aux tâches domestiques pendant le premier confinement de 2020, soit deux fois plus que les hommes.

En parallèle, en 2020, dans un contexte de pandémie et de confinement, mais aussi de libération de la parole, les violences augmentent. Alors que les Réunionnaises font déjà partie, avec leurs consœurs d'Outre-mer, des Françaises qui déposent le plus de plaintes pour des violences conjugales ou sexuelles, la hausse a été plus forte en 2020 à La Réunion que dans l'Hexagone. Ainsi 3,1 plaintes pour violences intrafamiliales ont été déposées pour 1 000 habitants à La Réunion en 2020, soit 0,2 de plus qu'en 2019, contre 2,0 plaintes dans l'Hexagone (+ 0,1) [SSMSI, 2021]. L'Agenda 2030 a pourtant pour objectif, d'ici à 2030, d'éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles.

Définitions

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Les **unités de consommation (UC)** permettent de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles et de compositions différentes. Le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC, les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'UC. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Le **seuil de pauvreté métropolitain** est fixé à 60 % du niveau de vie médian observé en métropole, soit 1 063 euros par mois et par UC en 2018. Le **taux de pauvreté** correspond à la part des personnes vivant sous ce seuil de pauvreté.

L'**intensité de la pauvreté** permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Elle est mesurée par l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

Un **poste à hautes responsabilités** est un poste de dirigeant, professionnel et expert de haut niveau parmi les cadres en emploi. Ces postes sont repérés parmi les cadres en s'appuyant sur les préconisations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) intitulé « **Rénovation de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles** ».

Pour en savoir plus :

Iedom, Insee, « **10 ans après la crise de 2007-2008** », Publications Cerom, 2019

Ah-Son D., « **Forte croissance des emplois touristiques entre 2011 et 2018 - Tourisme et emploi à La Réunion** », Insee Analyses La Réunion n° 52, décembre 2020.

Seguin S., Touzet C., « **L'emploi public de 2011 à 2018 à La Réunion - Forte croissance de l'emploi public, malgré une chute des contrats aidés en fin de période** », Insee Analyses La Réunion n° 54, février 2021

Besson L., « **L'économie sociale et solidaire à La Réunion en 2015 - Une sphère dynamique mais fragile** », Insee Analyses La Réunion n° 39, avril 2019.

Grangé C., « **Encore loin d'une égalité entre les femmes et les hommes** », Insee Analyses La Réunion n° 197, mars 2021.

Grangé C., « **Niveau de vie et pauvreté en 2018 à La Réunion - Le taux de pauvreté reste stable en 2018 à La Réunion** », Insee Flash La Réunion n° 194, janvier 2021.

Ramaye C., « **Les inégalités de patrimoine à La Réunion en 2015 - La moitié du patrimoine est détenue par 10 % des Réunionnais** », Insee Analyses La Réunion n° 38, février 2019.

Chaussey C., Merceron S., « **Enquête Budget des familles 2017 à La Réunion - Plus d'un tiers des dépenses pré-engagées pour une majorité de ménages** », Insee Analyses La Réunion n° 47, septembre 2020.

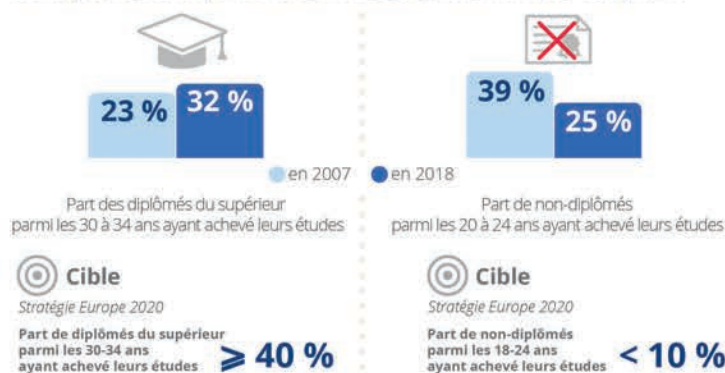
Grangé C., « **Technologies de l'information et de la communication - Une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion** », Insee Analyses La Réunion n° 41, juin 2019.

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ**16** PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES**17** PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS

UNE POPULATION DAVANTAGE
DIPLÔMÉE, UNE VIE ASSOCIATIVE
EN ESSOR, DES VIOLENCES PLUS
FRÉQUENTES QU'AILLEURS MAIS
EN BAISSE

UNE JEUNESSE DE PLUS EN PLUS DIPLÔMÉE MAIS DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES

En 2018, parmi les jeunes ayant achevé leurs études, 32 % des 30-34 ans sont diplômés du supérieur et 25 % des 20-24 ans n'ont pas de diplôme



DE PLUS EN PLUS DE NATIFS ET NATIVES PARMI LES CADRES

En 2017, 47 % des emplois de cadres sont occupés par des natifs de La Réunion



DES MÉTIERS DÉDIÉS À L'INNOVATION ENCORE RARES

En 2018, 0,6 % des emplois sont dédiés à l'innovation



DE FAIBLES DÉPENSES EN R&D *

En 2017, les dépenses de R&D s'élèvent à 0,6 % du PIB **



* R&D : recherche et développement
** PIB : produit intérieur brut

Cible 2020
Loi de programmation de la recherche 2011 à 2030 $> 3\%$

UN MILIEU ASSOCIATIF EN ESSOR

Entre 2008 et 2019, l'emploi salarié dans les associations augmente de 11 %



LES VIOLENCES DIMINUENT MAIS RESTENT ÉLEVÉES

En 2020, le nombre d'homicides s'élève à 14



À La Réunion, le niveau de formation de la population s'élève fortement ces dernières années. En particulier, les personnes nées à La Réunion sont de plus en plus diplômées et accèdent ainsi plus fréquemment que par le passé aux postes de cadres. Considérés comme l'une des clés du développement sur le long terme, les métiers liés à l'innovation restent cependant plus rares qu'en France métropolitaine, la recherche et développement étant encore peu présente dans les entreprises du secteur privé.

Les évolutions relatives à l'implication citoyenne sont contrastées : alors que la participation électorale baisse, le milieu associatif est en essor, avec des jeunes Réunionnais et Réunionnaises fréquemment bénévoles.

Jusqu'en 2019, les violences diminuent sur le territoire, mais restent à un niveau élevé par rapport à l'Hexagone. En 2020, dans un contexte de pandémie et de confinement, les violences augmentent à nouveau. La crise sanitaire pourrait rompre certaines tendances des dernières années : à la rentrée 2020, les étudiants se sont davantage inscrits à l'Université de La Réunion, tandis que le Plan de relance fait la part belle à la recherche et au développement.

L'investissement dans la formation est primordial sur le long terme, pour développer ou maintenir les richesses favorisant le bien-être d'une population. Dans son [Agenda 2030](#), l'ONU fixe ainsi comme objectif de garantir l'accès à une éducation équitable, gratuite et de qualité.

Une jeunesse de plus en plus diplômée mais des difficultés persistantes

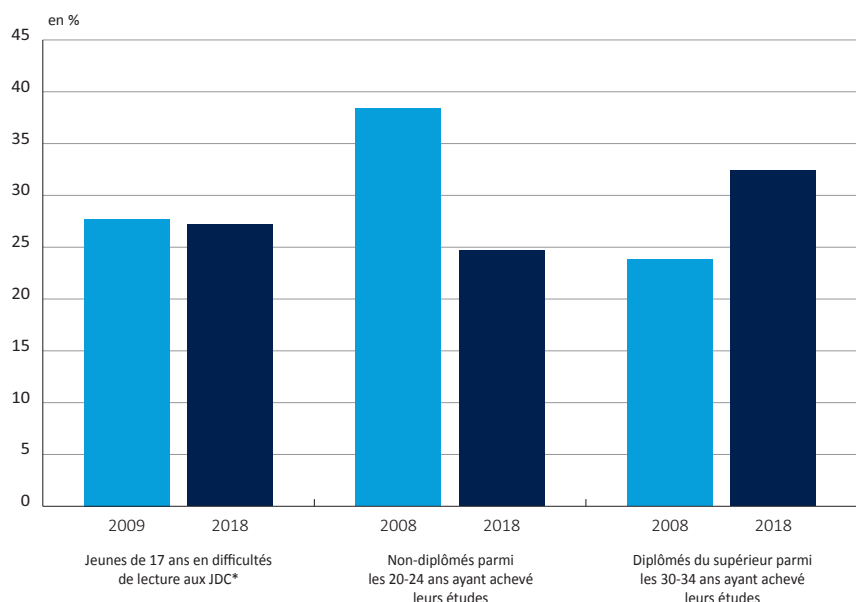
En 2018, à La Réunion, 32 % des jeunes de 30 à 34 ans terminent leurs études avec un diplôme supérieur au baccalauréat. Dix ans plus tôt, ils n'étaient que 24 %, ce qui témoigne de l'élévation importante du niveau de formation sur l'île ([figure 1](#)). Néanmoins, cette part reste très inférieure à la moyenne nationale (46 %), ainsi qu'à la cible fixée dans la stratégie Europe 2020 (40 %) et dont s'approchent les Antilles (39 %). À la rentrée universitaire 2018, le campus réunionnais accueille 15 000 étudiants et offre des cursus universitaires plus diversifiés qu'en 1990 aux 4 600 étudiants de l'époque.

Par ailleurs, 25 % des jeunes de 20 à 24 ans terminent leurs études sans diplôme en 2018, soit bien moins qu'en 2007 (38 %). Cependant, là aussi, la cible européenne de 10 % de sorties précoces du système scolaire au maximum semble encore très lointaine. D'autant que les difficultés de lecture persistent, malgré cette élévation du niveau de formation : en 2018 comme en 2009, elles concernent plus d'un quart des jeunes de 17 ans. Le Plan d'investissement dans les compétences fixe d'ailleurs comme objectif de former au niveau national un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et un million de jeunes éloignés du marché du travail sur la période 2018-2022. À La Réunion, plusieurs appels à projets visent prioritairement les jeunes dits « invisibles », qui ne sont ni en études ni en emploi, et échappent au suivi proposé par les missions locales ou Pôle emploi.

Affiches réalisées par des élèves du secondaire à La Réunion pour les semaines européennes du développement durable



Figure 1. Évolution des niveaux de compétences et de diplôme des jeunes à La Réunion



*JDC : Journée défense et citoyenneté.

Sources : Ministère de la Défense - DSN, MENJA-MESR-DEPP, JDC ; Insee, Recensements de la population.

De plus en plus de natifs et de natives parmi les cadres

Au-delà de l'accès à une éducation de qualité, la hausse du nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat est également une des cibles de l'Agenda 2030. Parallèlement à la progression du niveau de formation, les emplois qualifiés sont de plus en plus fréquents à La Réunion : en 2017, 12 % des emplois sont des postes de cadres ou de professions intellectuelles, contre 8 % en 1990.

Afin d'atteindre l'objectif d'une société pacifique et inclusive, l'un des enjeux est aussi que les personnes nées à La Réunion aient les mêmes chances que les autres d'accéder à des emplois qualifiés, à niveaux de formation équivalents. En près de 30 ans, de 1990 à 2017, l'accès des natifs et natives aux emplois de cadres a considérablement progressé : en 2017, ils occupent 47 % de ces emplois à La Réunion contre 33 % en 1990 (figure 2). Cependant, ailleurs en France, notamment aux Antilles, les natifs sont encore plus fréquemment dans cette situation : l'élévation du niveau de formation à La Réunion est un phénomène plus récent.

En particulier, les natifs occupent seulement 34 % des postes à fortes responsabilités de l'île, contre 45 % dans les régions de France métropolitaine et 44 % aux Antilles. Ces postes de direction ou d'expertise de haut niveau exigent pour la plupart un bac + 5 voire davantage, diplôme qui reste encore rare parmi les personnes nées sur l'île. Parmi les personnes en âge de travailler nées à La Réunion, qu'elles vivent sur l'île ou ailleurs en France, seules 5 % disposent d'au moins un master en 2018. Cette part est plus élevée pour les personnes nées aux

Antilles (7 %) et davantage encore pour celles nées dans une région de la France métropolitaine hors Île-de-France (11 %).

En plus d'un diplôme élevé, les postes à hautes responsabilités requièrent aussi une expérience professionnelle qu'il faut plusieurs années à acquérir après la fin des études. La nouvelle génération de cadres cumule ces atouts : les natifs occupent ainsi 75 % des hauts postes supplémentaires entre 2012 et 2017 à La Réunion contre 34 % entre 1999 et 2007.

Des métiers dédiés à l'innovation encore rares

Tout comme les postes de cadres, les emplois dédiés à la conception et à la recherche restent moins nombreux à La Réunion qu'ailleurs. En 2018, 1 500 ingénieurs, cadres d'études, techniciens travaillent dans les métiers dédiés à l'innovation, soit 0,6 % des emplois. Cette part est stable depuis 1999, mais reste inférieure à la France métropolitaine hors Île-de-France (2,3 %). Quant aux dépenses de recherche et développement (R&D), elles ne dépassent pas 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) dans l'ensemble des Outre-mer en 2017, contre 2,2 % en moyenne nationale.

L'un des objectifs de la stratégie de l'Union européenne, réaffirmé en France dans la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, est pourtant d'atteindre un effort de recherche supérieur à 3 % du PIB à l'horizon 2020. Plusieurs facteurs structurels (taille du marché, prédominance des très petites entreprises, importance des coûts, etc.) limitent les innovations de produits et de procédés dans les entreprises réunionnaises. Aussi, l'essentiel de la R&D est-il porté par le secteur public, avec plusieurs centres de recherche spécialisés

(Cirad, IRD, Ifremer notamment) qui bénéficient de la présence de l'Université. Dans l'Hexagone, les dépenses pour la recherche proviennent avant tout du secteur privé.

À La Réunion, plus que dans les autres Outre-mer, les entreprises privées participent bien davantage au financement de la R&D, ce qui se traduit par un recours plus important au crédit d'impôt recherche et par un nombre plus important de brevets déposés [Iedom, 2020]. La Réunion compte un pôle de compétitivité labellisé en 2019, Qualitropic, et a obtenu le label thématique French HealthTech en 2016 pour son dynamisme dans le domaine de la santé et le statut de communauté FrenchTech en avril 2019. Par ailleurs, les dépenses en R&D ne prennent pas en compte celles de certaines sociétés dont le centre de recherches est situé hors Outre-mer, alors que des projets de recherche portent sur ces territoires et sont menés en partie sur place.

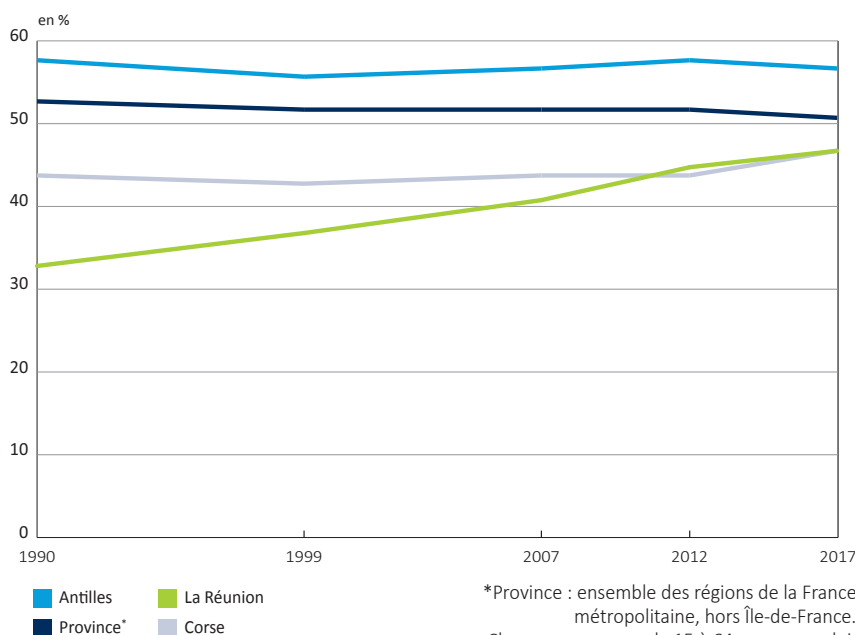
La Trajectoire Outre-mer 5.0, stratégie issue des conclusions du Livre Bleu Outre-mer, présente ainsi des objectifs ambitieux qui nécessitent que les territoires ultramarins soient à la pointe dans plusieurs secteurs : énergies renouvelables, gestion des déchets, protection de l'environnement notamment. Les subventions européennes en matière de R&D sont d'ailleurs directement conditionnées à la définition d'une stratégie de spécialisation régionale.

La recherche de partenariats avec les voisins de l'océan Indien

Le programme européen de coopération interrégionale Interreg océan Indien vise lui aussi à accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien d'ici 2023 [L'Europe s'engage à La Réunion]. Plus largement, l'objectif est de renforcer les partenariats avec les pays de la zone, et en particulier avec Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice. Les écarts de richesse sont en effet élevés entre La Réunion et ses voisins : le PIB par habitant y est notamment supérieur de 30 % à celui de Maurice. L'écart est le plus marqué avec Comores et Madagascar. Ces pays comptent parmi les plus pauvres du monde et l'agriculture y occupe une place prépondérante : le PIB par habitant y est 17 fois inférieur à celui de La Réunion. Seules les Seychelles se situent à un niveau équivalent.

Organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres, dont la France, qui en assure la présidence en 2021, la Commission de l'océan Indien (COI) travaille à une construction solidaire et durable du vaste espace de l'Indianocéanie. À l'occasion de sa prise de fonctions en 2020, le nouveau secrétaire général a ainsi formulé trois priorités pour répondre aux enjeux du développement durable dans la région : la sécurité, la lutte

Figure 2. Part des natifs parmi les cadres en emploi selon le territoire de travail de 1990 à 2017



contre le réchauffement climatique et pour la protection de la biodiversité, ainsi que la nécessité d'accroître les échanges comme facteur de développement économique.

Au-delà des partenariats économiques, le programme Interreg finance des programmes d'éducation et de formation soutenant l'emploi et l'éducation des jeunes par-delà les frontières, mais aussi des formations sur le changement climatique, la prévention et la gestion des risques, le patrimoine naturel et culturel de la zone océan Indien. Cet aspect pédagogique du programme fait écho à la démarche de sensibilisation au développement durable engagée dans les établissements scolaires français : en 2021, 72 % des collèges et lycées réunionnais et 32 % des écoles détiennent le label E3D pour « École/Établissement en Démarche de Développement Durable » lancé en 2013. De nouvelles licences, des BTS et maîtrises universitaires sur la gestion de l'environnement et la maîtrise de l'eau et de l'énergie sont créés au niveau local depuis 2010.

Une participation électorale en baisse

En 2017, seuls 35 % des inscrits sur les listes électorales avaient voté au premier tour des élections législatives. En 2002, 2007 et 2012, lors des élections législatives précédentes, la participation avait été nettement plus importante, autour de 50 %. Les votants sont surtout des personnes en emploi et d'âges intermédiaires (entre 30 et 75 ans). À l'inverse, les plus éloignés de l'emploi, les personnes sans diplôme, les jeunes et les plus âgés s'abstiennent fréquemment, un comportement qui peut traduire un intérêt ou une disponibilité moindre vis-à-vis des grands enjeux de la vie publique. Le mouvement dit « des gilets jaunes » en 2018 a d'ailleurs exprimé une méfiance d'une partie de la population vis-à-vis des représentants élus et un besoin accru de démocratie participative, surtout s'agissant des questions relatives au pouvoir d'achat [Ceser de La Réunion, 2019]. Néanmoins, et malgré l'éloignement du continent, le sentiment d'être un citoyen européen est bien plus répandu parmi les jeunes Réunionnais de 18 à 30 ans qu'au niveau national (66 % contre 53 % en 2019) [Injep, 2019].

Un milieu associatif en plein essor jusqu'à la chute des contrats aidés en 2016

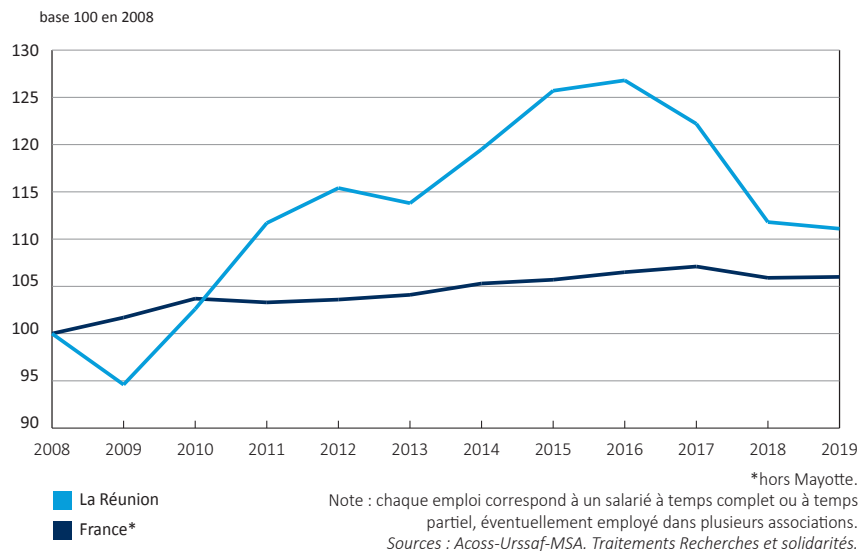
Les jeunes donnent fréquemment de leur temps au milieu associatif : 35 % des jeunes Réunionnais font régulièrement du bénévolat, tout comme les jeunes résidant dans l'Hexagone. Les associations sont néanmoins moins répandues sur l'île : 170 structures pour 10 000 habitants, contre 215 au niveau national [Recherches et solidarités, 2020]. Les créations d'associations, ainsi que les créations d'emplois salariés au sein des associations,

progressent néanmoins beaucoup plus qu'au niveau national jusqu'en 2016, réduisant l'écart avec l'Hexagone (figure 3). En 2015, l'économie sociale et solidaire, majoritairement portée par les associations, regroupe 4,6 % des personnes en âge de travailler contre 6,0 % dans les régions de l'Hexagone hors Île-de-France [Insee, 2019].

Le renforcement des emplois aidés à La Réunion jusqu'en 2016 a favorisé ces nombreuses créations

d'emplois. C'est le cas notamment dans l'action sociale, par exemple dans les associations œuvrant pour l'insertion des personnes en difficulté telles que les missions locales pour les jeunes, ou dans les structures spécialisées dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Ce développement fait écho aux difficultés persistantes que rencontrent les Réunionnais pour accéder à un emploi : seule une personne en âge de travailler sur deux occupe un emploi. Dans le domaine du

Figure 3. Évolution de l'emploi salarié dans les associations



La crise sanitaire : entre risques et opportunités

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 pourrait impacter les trajectoires de formation des jeunes, en freinant leurs mobilités vers la métropole. À la rentrée 2020, 1 300 étudiants et étudiantes se sont inscrits à l'Université de La Réunion, soit deux fois plus qu'à la rentrée précédente. La crise sanitaire risque donc de renforcer la moindre mobilité des jeunes natifs de La Réunion. Ils faisaient déjà partie des jeunes Français les moins mobiles : en 2017, seules 16 % des personnes nées à La Réunion âgées de 18 à 20 ans vivent dans une autre région française, contre 20 % dans les régions de l'Hexagone hors Île-de-France et Corse, et de 29 à 44 % dans les autres DOM. Et contrairement aux autres DOM, les jeunes nés à La Réunion ne sont pas plus mobiles que par le passé.

L'un des trois volets du Plan de relance déployé en novembre 2020 pour redresser durablement l'économie et créer de nouveaux emplois concerne la compétitivité. Y figure la volonté de maintenir une souveraineté technologique en préservant l'emploi dans la recherche et développement (R&D). Ainsi, des personnes travaillant dans la R&D dans le secteur privé, pourront être mis à disposition de laboratoires publics, avec une prise en charge à 80 % par l'État. Ce dernier soutient également l'embauche de jeunes doctorants en les accueillant dans des laboratoires publics et en les mettant à disposition d'entreprises.

À La Réunion comme dans l'Hexagone, dans un contexte de pandémie et de confinement, les violences augmentent entre 2019 et 2020. Alors qu'à La Réunion, comme dans les autres Outre-mer, les plaintes pour actes violents étaient déjà plus fréquentes, la hausse est plus forte que dans l'Hexagone : + 4,6 % pour les coups et blessures volontaires et + 3,5 % pour les violences sexuelles à La Réunion par rapport à 2019 [SSMSI, 2021]. En revanche, les vols et cambriolages, déjà moins fréquents sur le territoire, baissent davantage sur l'île que dans l'Hexagone en 2020.

handicap, les emplois supplémentaires ont permis de résorber en partie seulement le déficit en termes de structures d'accueil sur l'île. En 2019, le taux d'accueil pour adultes en situation de handicap est de 4,6 places pour 1 000 personnes dans cette situation contre 8,2 pour 1 000 dans l'Hexagone [ARS, 2019].

Les violences constatées diminuent mais restent élevées

À La Réunion, les meurtres et assassinats sont plus rares qu'au début des années 2000. Alors que la population va croissant, le nombre d'homicides a diminué de moitié (figure 4) : entre 15 et 20 par an depuis 2008, contre 25 à 35 au début des années 2000 [SSMSI, 2021]. Ces morts violentes, tout comme les atteintes les plus sensibles, à caractère sexuel ou perpétrées dans le cadre conjugal, restent cependant bien plus fréquentes que dans l'Hexagone. C'est le cas en particulier des violences sexistes : en 2019, à La Réunion, 29 femmes sur 10 000 ont été victimes d'un crime ou d'un délit commis au sein du couple et enregistré par les forces de sécurité [SSMSI, 2021]. C'est plus que dans l'Hexagone (21 pour 10 000) et que dans toutes les régions métropolitaines. Les Réunionnaises sont aussi plus souvent victimes de crimes et délits sexuels enregistrés hors du cadre conjugal : 13 femmes sur 10 000 contre 9 dans l'Hexagone. De toutes les régions françaises, seule la Guyane est dans une situation plus dégradée (18 pour 10 000).

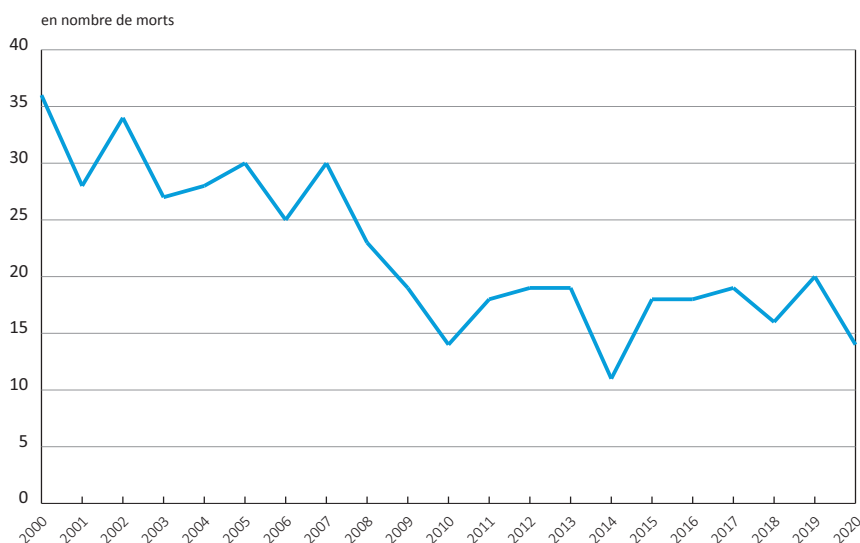
À l'inverse, les atteintes à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux font moins souvent l'objet de plaintes à La Réunion : 0,4 victime pour 10 000 habitants en moyenne entre 2018 et 2020 contre 0,7 victime au niveau national [SSMSI, 2021]. Les plaintes pour menaces ou

violences « anti-LGBT » sont du même ordre qu'ailleurs : 0,3 pour 10 000 habitant en 2020 [SSMSI, 2021]. Toutefois, dans ce type d'atteintes, les victimes déposent rarement une plainte.

Quant aux plaintes pour vols ou cambriolages, elles sont moins fréquentes à La Réunion : 70 pour 10 000 habitants contre 160 dans l'Hexagone en 2019.

Aurore Fleuret (Insee)

Figure 4. Évolution des homicides entre 2000 et 2020 à La Réunion



Source : SSMSI, Bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Pour en savoir plus :

Besson L., Demougeot L., Thibault P., « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première* n° 1853, avril 2021.

SSMSI, « Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie », *Interstats Analyses* n° 32, janvier 2021.

Thibault P., « Emploi des personnes nées à La Réunion - De plus en plus de natifs et natives parmi les cadres », *Insee Analyses La Réunion*, n° 49, novembre 2020.

Recherches et solidarités, « Les fiches régionales vie associative 2020 », novembre 2020.

Guillou A., « L'innovation et la recherche et développement dans les outre-mer », *Études thématiques* n° 597, ledom, janvier 2020.

Injep, « Les fiches régionales de la jeunesse 2019, édition 2019 », juin 2020.

Ceser de La Réunion, « Les indicateurs de transformation du territoire – Indica'Ter », novembre 2019.

Ceser de La Réunion, « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : informer, bâtir, transmettre », mars 2019.

Ined, « Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples à La Réunion - Premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer », mars 2019.

Bourgeois J., Fleuret A., Paillole P., « L'économie réunionnaise - Un secteur marchand moins développé qu'en province », *Insee Analyses La Réunion* n° 32, juin 2018.

Fagnot O., « La participation électorale à La Réunion en 2017 - Un quart des électeurs n'ont pas voté », *Insee Flash La Réunion* n° 109, décembre 2017.



2 FAIM
«ZÉRO»3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

SANTÉ ET CONDITIONS DE
LOGEMENT S'AMÉLIORENT, MAIS
LES ENJEUX D'ENVIRONNEMENT
ET D'ACCOMPAGNEMENT
DU VIEILLISSEMENT
RESTENT FORTS

DEPUIS LE DEBUT DES ANNÉES 1950, 30 ANS D'ESPÉRANCE DE VIE GAGNÉS

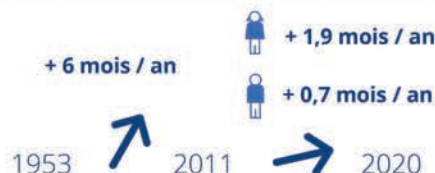
En 2020, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85 ans pour les femmes.



Évolution de l'espérance de vie à la naissance

L'ESPÉRANCE DE VIE AUGMENTE MOINS VITE DEPUIS 2011

Entre 2011 et 2020, l'espérance de vie à la naissance s'allonge en moyenne de 1,9 mois par an pour les femmes.



Gains annuels de l'espérance de vie à la naissance

L'OFFRE DE SOINS FACE AU DÉFI DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Entre 2018 et 2050, le nombre de personnes de 75 ans ou plus triplerait.



Évolution de la population de 75 ans ou plus

En 2019, à La Réunion, le nombre de lits médicalisés s'élève à 35 pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus.



Part des lits médicalisés pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus

L'USAGE DES PRODUITS PHYTO-SANITAIRES SE RÉDUIT

Entre 2009 et 2019, l'usage des pesticides baisse de 15 %.



Évolution de l'usage des pesticides



Cible

Plan Ecophyto

2025 : - 50 %

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE RESTE MINORITAIRE

En 2020, la surface agricole utilisée pour l'agriculture biologique s'élève à 5 % à La Réunion.



Part de la surface agricole utilisée pour l'agriculture biologique

LE RENDEMENT DES RÉSEAUX BAISSÉ

En 2017, pour 100 litres d'eau prélevés en milieu naturel, seuls 61 litres sont utilisés par les usagers ou services publics.



Part du volume d'eau prélevé effectivement utilisé



Loi Grenelle 2

Plan d'actions communal contre les fuites obligatoire si rendement

< 85 pour 100 litres

L'ASSAINISSEMENT S'AMÉLIORE

En 2019, 53 % des foyers sont équipés de l'assainissement collectif.



Part des foyers équipés de l'assainissement collectif

LE LOGEMENT SOCIAL TOUJOURS EN TENSION

Entre 2011 et 2020, le nombre de demandes de logement social augmente de 15 %.



Évolution du nombre de demandes de logement social

LA TACHE URBAINE S'ÉTEND

En 2017, la surface urbanisée couvre 12 % du territoire.



Part de la surface urbanisée

Depuis le début des années 1950, l'espérance de vie a considérablement augmenté à La Réunion, mais cette hausse ralentit depuis 2011. En effet, les décès prématurés avant 65 ans restent plus fréquents qu'en métropole et certaines maladies chroniques comme le diabète sont plus répandues, exposant la population réunionnaise aux formes graves de Covid-19. Le système de santé doit aussi répondre au défi du vieillissement de la population.

Santé et bien-être dépendent pour partie de la qualité de l'environnement. L'usage des pesticides se réduit sur l'île, tandis que l'agriculture biologique se développe, mais reste très minoritaire. La consommation individuelle en eau baisse et le raccordement à l'assainissement collectif augmente, mais le rendement des réseaux d'eau, déjà médiocre, se détériore. Si les conditions de logement continuent de s'améliorer, les personnes en attente d'un logement social sont de plus en plus nombreuses. Le Plan Logement Outremer, mis en place en 2020, a pour objectif de répondre à ces besoins. L'extension de la tache urbaine qui découle notamment de la construction de logements, impacte l'exposition de la population aux risques naturels.

Permettre à tous et toutes de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge sont des objectifs de l'Agenda 2030. En 2020 à La Réunion, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85 ans pour les femmes, et à 77 ans pour les hommes (figure 1). C'est 30 ans de plus qu'au début des années 1950, où femmes et hommes pouvaient espérer vivre environ 50 ans. Dans le même temps, l'écart avec la France métropolitaine s'est considérablement réduit : de 16 ans au début des années 1950 à moins de 3 ans depuis 2010.



L'espérance de vie augmente moins vite depuis 2011

Depuis 2011 cependant, les gains d'espérance de vie augmentent à un rythme plus lent, notamment pour les hommes réunionnais : + 0,5 an entre 2011 et 2020 et + 1,4 an pour les femmes.

Cela est lié notamment au fait que les décès prématurés avant l'âge de 65 ans restent plus fréquents qu'en métropole. En particulier, les hommes meurent plus souvent de morts violentes (accidents, chutes, agressions, suicides, etc.) ou de maladies liées à des conduites addictives (alcool, tabac, etc.). Néanmoins, ces décès évitables diminuent fortement sur l'île depuis le début des années 2000. L'une des cibles de l'Agenda 2030 est de réduire d'un tiers entre 2015 et 2030 la mortalité prématurée due à ces décès « évitables ».

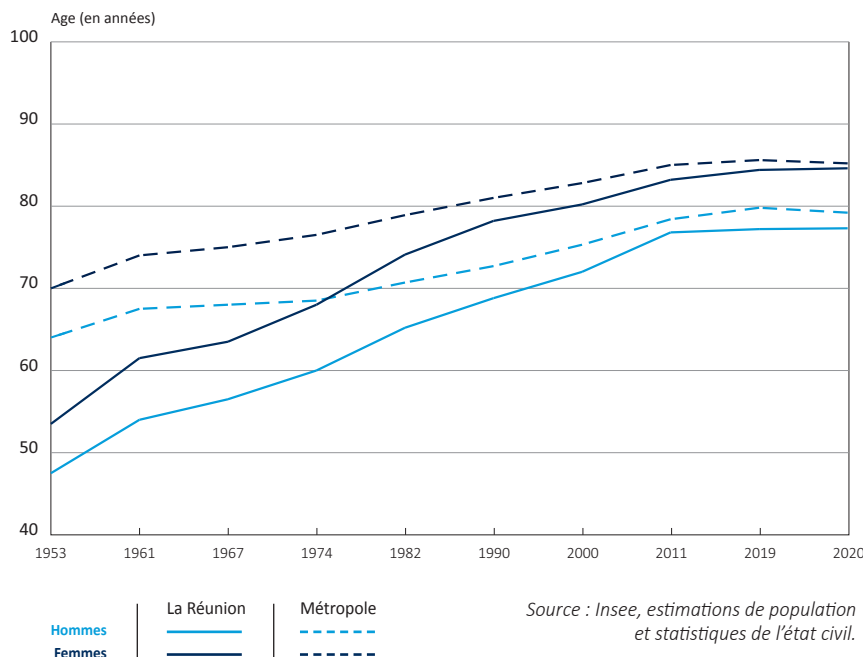
De plus, en 2019, 45 % des Réunionnais sont en surcharge pondérale, et 16 % sont obèses. Les générations nées à partir de 1970 sont davantage touchées alors qu'en métropole, l'obésité affecte les générations nées dès les années 1950. Stable à La Réunion depuis 20 ans, l'obésité constitue un problème majeur de santé publique car elle prédispose à d'autres maladies chroniques, telles que le diabète et les maladies cardio-vasculaires. Les affections de longue durée pour cause de diabète sont elles aussi stables depuis vingt ans, à un niveau deux fois plus élevé que dans l'Hexagone.

La mortalité infantile n'a quant à elle pas diminué à La Réunion au cours des 20 dernières années. En 2020, 7 bébés sur 1 000 meurent durant leur première année. C'est deux fois plus qu'en métropole.

Certaines maladies sont aussi plus courantes sur l'île, notamment celles transmises par les moustiques comme le chikungunya ou la dengue ; elles affectent 10 % des habitants. En 2019, 5 % de la population réunionnaise déclare subir des séquelles du chikungunya, qui a sévi en 2005 et 2006 sur l'île. De plus, depuis 2018, l'épidémie de dengue s'accroît sur le territoire. Selon l'Agence régionale de santé de La Réunion, la baisse de la prévalence de ces maladies nécessite un effort collectif en termes de salubrité publique pour réduire notamment les dépôts sauvages, source de prolifération des gîtes larvaires propices aux maladies vectorielles.

Par ailleurs, La Réunion reste un territoire où la pauvreté est prégnante : en 2018, 39 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, contre 15 % en métropole. Même si la population est bien couverte par les dispositifs assurantiels et de solidarité, cela constitue un frein supplémentaire à une convergence plus forte de la durée de vie moyenne des Réunionnais vers celle des résidents de l'Hexagone.

Figure 1. Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe



L'offre de soins s'accroît mais doit faire face au défi du vieillissement de la population

Le vieillissement de la population est une conséquence de l'allongement de la durée de vie et d'une fécondité élevée par le passé. Le quatrième âge en particulier est en plein essor sur l'île : 13 % des habitants auraient 75 ans ou plus en 2050, soit trois fois plus qu'en 2018. Ce vieillissement soulève de nombreux défis pour répondre aux besoins liés à la perte d'autonomie. Le nombre de lits médicalisés pour personnes âgées augmente moins vite que la population des plus de 75 ans : 44 lits médicalisés pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus en 2011, contre 35 en 2019, loin des 102 places de l'Hexagone. Pourtant, la dépendance est plus fréquente à La Réunion : en 2015, 19 % des 60 ans ou plus ont perdu leur autonomie, contre 15 % en métropole. Et le nombre de personnes âgées dépendantes tripleerait sur l'île à l'horizon 2050. À La Réunion, bien plus marquée par la pauvreté que l'Hexagone, le coût du placement en maison de retraite constitue un frein plus important. Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie apparaît donc comme une orientation nationale particulièrement adaptée au territoire. D'autant que la solidarité intergénérationnelle reste plus forte sur l'île : les 60 ans ou plus reçoivent davantage d'aide de l'entourage (34 % contre 21 % dans l'Hexagone en 2011).

La présence de professionnels de santé sur le territoire se renforce. Ces dernières années, le nombre de médecins généralistes exerçant sur l'île, en libéral ou à l'hôpital, augmente plus vite que la population : 171 pour 100 000 habitants en 2020, contre 153 en 2012 [<https://www.scoresante.org>]. Ils sont d'ailleurs davantage présents sur l'île qu'en métropole (152 pour 100 000 habitants en 2019). Leur présence sur l'ensemble du territoire favorise leur accessibilité. En 2013, 95 % des Réunionnais résident à moins de 10 minutes en voiture du médecin généraliste le plus proche. Le nombre de médecins spécialistes augmente aussi plus rapidement que la population, mais ils demeurent moins présents que dans l'Hexagone (168 pour 100 000 habitants en 2020 contre 127 en 2012). Les gynécologues et les pédiatres notamment sont dorénavant mieux implantés sur l'île que dans l'Hexagone, tout comme le sont les sages-femmes depuis longtemps déjà. En revanche, la hausse est plus ténue pour les ophtalmologues ou les psychiatres, qui restent moins présents qu'en métropole.

À La Réunion, en 2018, 42 % des personnes déclarent être très satisfaites de leur vie, soit une part intermédiaire entre la métropole (51 %) et la Martinique (33 %) [[Insee, 2020](#)].

Les produits phytosanitaires sont moins utilisés

Santé et bien-être dépendent pour partie de la qualité de l'environnement. En particulier, les produits phytosanitaires utilisés en agriculture, tels que les désherbants ou certains pesticides, sont surveillés pour leur impact sur la santé et l'environnement. Leur usage est en baisse à La Réunion (- 15 % entre 2010 et 2018), mais cette évolution est encore éloignée des objectifs fixés dans le plan Ecophyto : - 25 % en 2020 et - 50 % en 2025. Le glyphosate, qui constitue 29 % des ventes totales de produits phytosanitaires sur l'île, est une des molécules les plus contrôlées du fait de son impact sur la santé : depuis le 1^{er} janvier 2019, seuls les professionnels sont autorisés à l'utiliser.

L'agriculture biologique se diffuse mais reste très minoritaire

L'agriculture biologique rencontre davantage de succès depuis 2010. Quasiment inexistante sur l'île en 2005, 402 exploitations sont certifiées en agriculture biologique ou en conversion en 2020 ; elles couvrent près de 5 % de la surface agricole utilisée. Depuis 2019, près de la moitié des projets d'installation en agriculture comportent un volet de production biologique. En 2020, La Réunion est le territoire ultramarin où l'agriculture biologique est la plus développée, mais la métropole est plus en avance en la matière : en 2020, l'agriculture biologique y couvre 9,5 % de la surface agricole utilisée.

Les besoins en produits biologiques grandissent. En particulier, la loi du 30 octobre 2018, dite EGAlim, prévoit qu'au 1^{er} janvier 2022, la restauration collective utilise 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, alors qu'ils n'en représentent qu'1 % en 2019 à La Réunion.

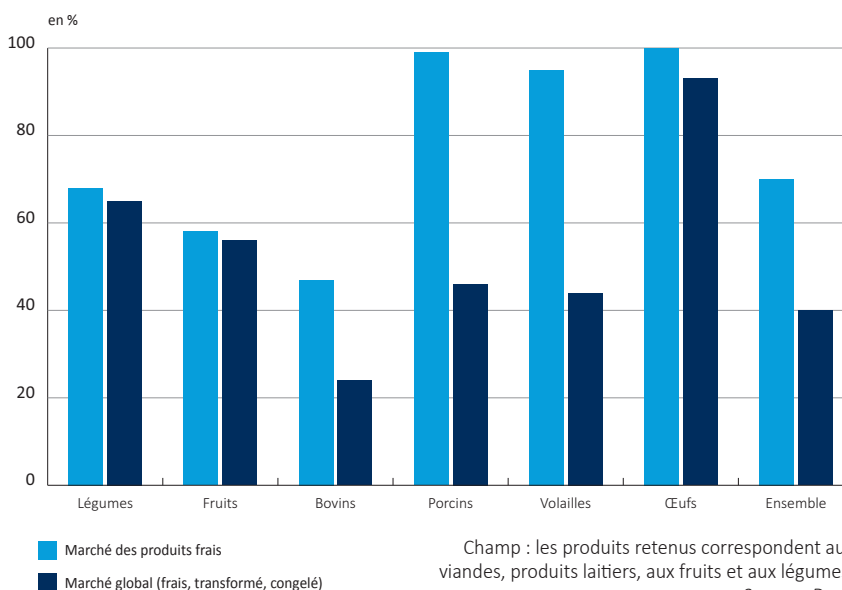
Production locale versus importations : degré d'autonomie alimentaire

La production locale couvre 70 % du marché en produits frais en 2020 ([figure 2](#)), dont l'ensemble des besoins en porc, volailles, lapins et œufs frais et deux tiers des besoins en fruits et légumes frais. Cependant la production locale ne couvre que 40 % du marché lorsque les produits transformés et congelés sont eux aussi pris en compte. Si l'on considère l'alimentation globale des Réunionnais, seulement 15 % des calories consommées sont produites localement [[Institut de Recherche pour le Développement, 2020](#)].

Le développement de l'autonomie alimentaire de l'île passe par celui de la production locale et un moindre recours aux importations. Pour que l'agriculture réunionnaise réponde aux besoins de la restauration collective, elle devra s'adapter aux standards qualité requis (part d'agriculture biologique) et développer des unités de transformation industrielle, avec la contrainte foncière d'une île dont la surface cultivable représente 19 % de la surface totale. Un comité de transformation agricole a été mis en place en 2020 à la demande du Président de la République pour accompagner ces évolutions.

La canne à sucre demeure le principal pilier de l'économie agricole de l'île : ses 2 800 exploitations couvrent la moitié de la surface agricole utilisée, les ventes de sucre et de rhum constituant un quart des exportations réunionnaises. La bagasse issue de la canne à sucre constitue aujourd'hui la deuxième source d'énergie renouvelable de l'île après l'énergie hydroélectrique.

Figure 2. Part du marché couverte par la production locale en 2020



Les prélèvements en eau augmentent

Pour répondre à ses besoins en eau, l'agriculture réunionnaise utilise presque exclusivement les eaux des rivières, l'eau souterraine étant dédiée à l'eau potable. Au total, en 2017, 25 % des eaux prélevées sont utilisées par l'agriculture, 6 % par l'industrie et le refroidissement des centrales thermiques et 69 % par les ménages pour leur consommation d'eau (figure 3).

Les comportements de consommation d'eau potable s'améliorent globalement à l'échelle de l'île. Ainsi, la consommation d'eau par abonné diminue de 6 % entre 2014 et 2019 [Office de l'eau Réunion, 2021], du fait de l'utilisation d'appareils hydroéconomes, de l'augmentation progressive de la tarification de l'eau (+ 6 % pour une consommation de 120 m³ sur la même période) et de la récupération de l'eau de pluie. Pour autant, les prélèvements d'eau potable augmentent (+ 4 %), en raison de la croissance démographique et de la dégradation des réseaux d'adduction de l'eau potable, ayant de nombreuses fuites. En 2017, pour 100 litres d'eau prélevés dans le milieu naturel, seulement 61 sont utilisés par les usagers ou le service public contre 65 en 2008. La loi Grenelle 2 impose aux communes affichant un rendement inférieur à 85 % de mettre en place un plan d'action contre les fuites. S'agissant de La Réunion, un plan eau DOM a été adopté en 2016.

En 2017, comme en 2009, 5 % de la population réunionnaise est desservie par une eau non conforme sur plus de 5 % des analyses contre 1 % dans l'Hexagone en 2015. Un plan d'investissement (Plan eau potable) est en cours pour améliorer la qualité de l'eau en traitant l'eau de manière réglementaire et sécurisée, mais il touche à sa fin sans que l'ensemble des réseaux ne soit mis en conformité. De plus, les coupures d'eau concernent une part non négligeable de la population, en particulier pendant la saison

cyclonique ou durant les dernières sécheresses. Lors de ces coupures, les nombreux points de fuites sont autant de points d'infiltration dans le réseau d'eau potable, ce qui diminue ponctuellement la qualité de l'eau desservie lors de la remise en service.

La pollution des eaux augmente malgré l'amélioration de l'assainissement

Pour améliorer la qualité des eaux, il convient, entre autres, de réduire les intrants agricoles et d'améliorer le raccordement à l'assainissement collectif. Pour ce faire, les intercommunalités ont engagé ces dernières années d'importants travaux sur les stations d'épuration, en termes de traitement et de capacité. Leur mise en conformité a nettement progressé, passant de 13 % de stations conformes en 2007 à 85 % en 2018. Quelques stations doivent encore être améliorées pour répondre aux exigences de la réglementation européenne. En 2019, 53 % des foyers réunionnais bénéficient de l'assainissement collectif, du type tout-à-l'égout, contre 42 % en 2009. En conséquence, la quantité de polluants entrant dans les stations d'épuration augmente de 8 % entre 2016 et 2020. À l'inverse, sur la même période, la quantité de polluant rejeté dans la nature en sortie des stations d'épuration diminue de 66 % grâce aux investissements réalisés et à l'amélioration de la qualité des mesures.

Mais, tout en restant en dessous des seuils réglementaires, de plus en plus de captages reportent la présence non négligeable de nitrates dans les eaux souterraines : 12 % en 2019 contre 7 % en 2012. Celle-ci est causée par les rejets d'eaux usées domestiques des installations non conformes d'assainissement non collectifs et l'infiltration des fertilisants agricoles. De plus, la présence de pesticides a amené à abandonner des forages entre 2004 et 2018, et une dizaine

de captages ont été identifiés comme prioritaires dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour restaurer la qualité de leur eau.

Moins de logements neufs construits

Sur une île au territoire restreint, l'occupation du sol est un arbitrage contraint entre espaces naturels protégés et récréatifs, activités agricoles et économiques, équipements publics et logements des habitants. Au regard de la croissance de la population et de la baisse de la taille des ménages, si les tendances passées se poursuivent, 8 100 logements par an seraient à construire à La Réunion entre 2018 et 2035. Après un pic entre 2005 et 2008, le nombre de logements autorisés ne dépasse pas 7 500 par an depuis 2013. Les logements réunionnais sont moins suroccupés en 2017 (13 %) qu'en 2007 (18 %), mais cela reste plus fréquent que dans l'Hexagone (9 %).

Le ralentissement du rythme de constructions neuves n'est pas contrebalancé par une occupation plus fréquente des logements inoccupés ou vacants : en 2018, 9 % des logements sont vacants sur l'île, soit un peu plus qu'en 2007 (7 %). Quant aux logements sociaux, seuls 1,4 % d'entre eux sont vacants en 2020, soit le taux le plus faible des régions françaises.

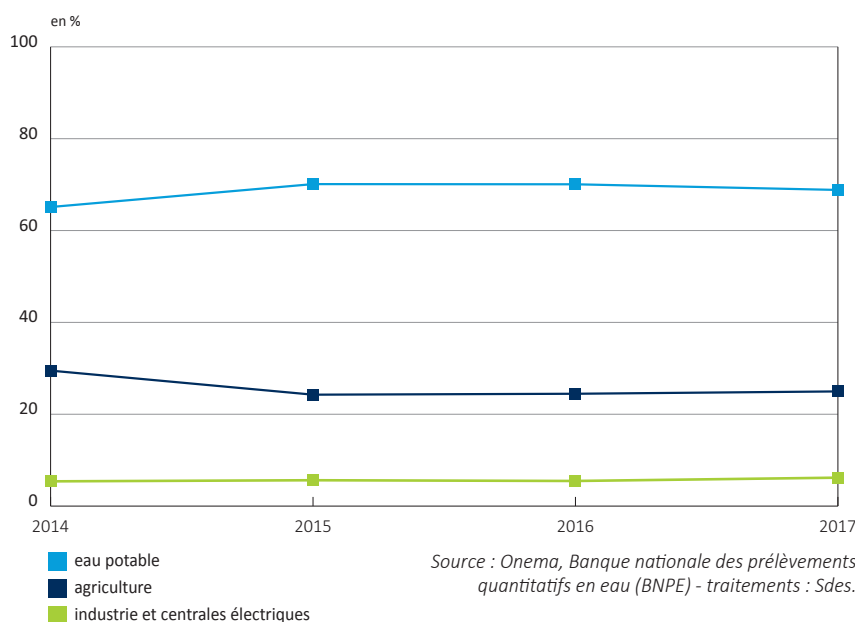
Davantage de logements sociaux mais toujours une tension

Début 2020, 77 000 logements sociaux sont en location à La Réunion ce qui correspond à 905 logements sociaux pour 10 000 habitants, soit davantage qu'il y a 5 ans (792) et que dans l'Hexagone (771). Pourtant, en 2020, 11 communes n'atteignent pas encore le taux légal de mixité de 20 ou 25 % (selon la commune) imposé par la loi Solidarité et renouvellement urbain de 2000.

En dix ans, la part de la population réunionnaise habitant dans un logement social augmente de 3 points pour atteindre 17 % en 2017. Pourtant, le nombre de demandes de logement social atteint un nouveau record en 2020, avec 33 000 demandes en attente (+ 15 % depuis 2011). Le Plan logement Outre-mer adopté en 2020 vise à répondre à cette demande en se fixant, entre autres, pour objectif annuel 2 000 à 2 500 constructions neuves et 700 réhabilitations de logements sociaux.

Le parc de logements sociaux comprend 62 % de logements dits « très sociaux » à destination des personnes les plus défavorisées, situé pour moitié dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Figure 3. Prélèvements en eau selon les principaux usages à La Réunion



Un territoire fortement exposé aux risques naturels

Le développement urbain pour répondre aux besoins en logements est soumis à de fortes contraintes : La Réunion est particulièrement exposée aux risques naturels, avec 7 types de risques sur les 8 existants (cyclone, inondation, tremblement de terre, mouvement de terrain, submersion marine et tsunami, feu de végétation, volcan). Aucune commune de l'île n'est a priori épargnée. En 2013, le risque d'inondation concernait 16 % des logements de l'île et 17 % de la population réunionnaise, contre 10 % de la population de métropole. Toutes les communes disposent aujourd'hui d'un Plan de prévention des risques (PPR) naturels sur leur territoire, couvrant la quasi-totalité des aléas inondation et mouvements de terrain. La couverture par des PPR littoraux progresse à un rythme soutenu depuis 2017 pour les 19 communes disposant d'une façade littorale.

En particulier, l'artificialisation des sols est surveillée : il s'agit d'un facteur aggravant du risque inondation et constitue un objectif en tant que tel du Plan Biodiversité de 2018 « zéro artificialisation nette ». La surface ni agricole ni naturelle (bois, landes, plages, rochers, etc.) passe de 9 % de la surface totale en 2011 à 10 % en 2019. La **tache urbaine** (surface urbanisée) s'élargit : elle couvre 11,9 % du territoire réunionnais en 2017 contre 8,6 % en 1997 (**figure 4**).

Caroline Coudrin (DEAL), Aurore Fleuret (Insee)

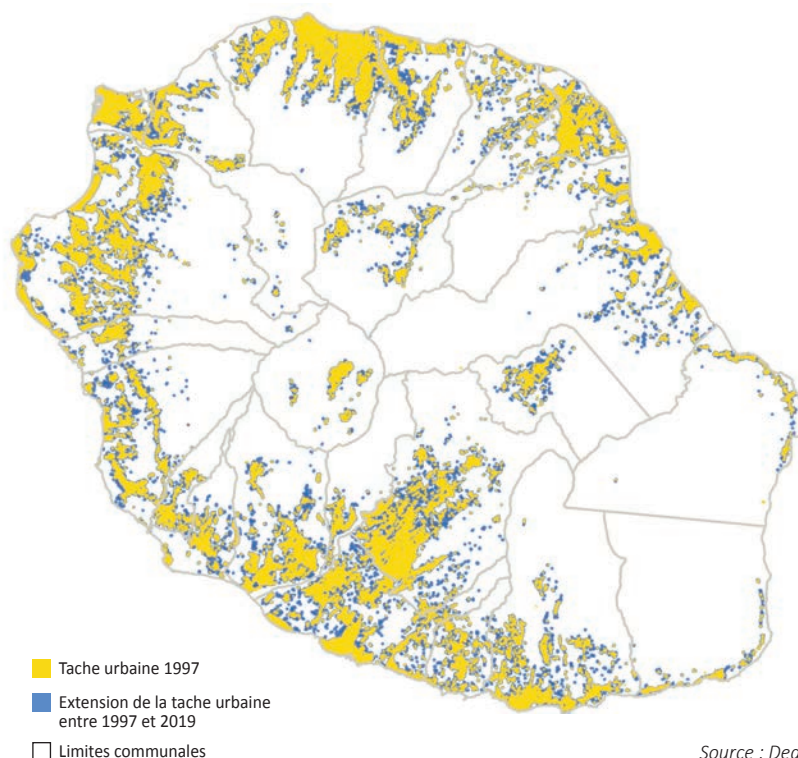
14 % des Réunionnais particulièrement exposés à la Covid-19

Malgré sa jeunesse, la population réunionnaise est à peine mieux armée face aux risques de Covid-19 graves que celle de l'Hexagone : 14 % a au moins une pathologie à risque, contre 15 % dans l'Hexagone. En effet, au même âge, les Réunionnais sont plus souvent atteints de maladies chroniques, notamment les 65-79 ans.

En 2019, avant le début de la pandémie de la Covid-19, 11 % des habitants de La Réunion de 15 ans ou plus présentent un syndrome ou état dépressif, comme dans l'Hexagone. Les dépressions augmentent sensiblement en 2020 avec la crise sanitaire et le confinement mis en place.



Figure 4. Evolution de la tache urbaine à La Réunion



Source : Deal.

Définitions

La **tache urbaine** est une modélisation automatisée de l'emprise du tissu urbain bâti. Elle est obtenue grâce à la création d'une zone tampon de 50 mètres autour des éléments bâtis de la BDTopo.

Pour en savoir plus :

Merceron S., Thibault P., « **Enquête Santé à La Réunion en 2019 - Un Réunionnais sur dix déclare être en mauvaise santé** », Insee Analyses La Réunion n° 58, mai 2021.

Agreste, Daaf, « **Bilan des importations de fruits, légumes et viandes 2011 - 2020** », Études La Réunion n° 110, avril 2021.

Deal, « **Bilan 2019 du logement locatif social à La Réunion** », Chiffres et Statistiques, avril 2021.

Deal, « **La construction neuve à La Réunion en 2018** », Chiffres et Statistiques, février 2021.

Préfecture de La Réunion, « **Plan Logement Outre-mer Réunion** », 2021.

Baktavatsalou R., Chaussy C., Sui-Seng S., « **Projections de personnes âgées en perte d'autonomie à La Réunion - Trois fois plus de seniors en perte d'autonomie en 2050** », Insee Analyses La Réunion n° 45, août 2020.

Institut de Recherche pour le Développement, « **Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer** », mars 2020.

Besson L., Caliez F., « **Accès aux soins à La Réunion – 84 000 Réunionnais à plus de 30 minutes des urgences** », Insee Analyses La Réunion n° 9, novembre 2016.

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



LA RÉUNION FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENTRE CONSTATS ET SOLUTIONS

UNE HAUSSE DE LA TEMPÉRATURE MONDIALE

+ 0,18° par décennie
soit + 1° en 50 ans



🎯 Cible 2050

Accord de Paris
sur le climat de 2015

+ 0,12°
par décennie

Évolution de la température mondiale

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE AUGMENTENT

Entre 2004 et 2017, les émissions de gaz à effet de serre (GES) augmentent de 20 %

CO₂ + 20 %

2004 → 2017

Évolution des émissions de GES

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES EN HAUSSE

Entre 2000 et 2019, la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles augmente de 60 %

+ 60 %



🎯 Cible

Projet de révision de la PPE* 2019-2028

2000 → 2019

Revenir au niveau du début des années 2000

Évolution de la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles

* PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE PART STABLE DANS LE MIX ÉLECTRIQUE DEPUIS 2009

En 2019, 31 % de la production d'énergie électrique est issue de l'énergie renouvelable

32 % → 31 %



🎯 Cible 2023

Projet de révision de la PPE* 2019-2028

2009 → 2019

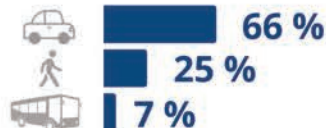
Revenir au niveau du début des années 2000 99,7 %

Part de l'énergie renouvelable dans la production d'énergie électrique

* PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie

LA VOITURE, MODE DE DÉPLACEMENT PRIVILÉGIÉ À LA RÉUNION

En 2017, 66 % des déplacements se font en voiture



🎯 Cible

Projet de révision de la PPE* 2019-2028

Doubler le recours aux transports en commun

Répartition des déplacements en 2017 selon le mode

* PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie

LES DÉCHETS AUGMENTENT

En 2017, la collecte de déchets s'élève à 640 kg par habitant et par an



Poids des déchets collectés par habitant et par an

🎯 Cibles

Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

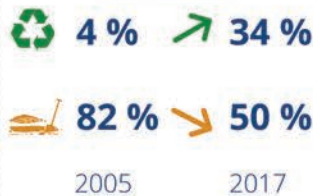
2030

Diminuer de 15 % la production de déchets par habitant par rapport à 2010

530
kg/hab./an

LE RECYCLAGE PROGRESSE

En 2017, 34 % des déchets sont recyclés et 50 % sont enfouis



Part des déchets : ● recyclés ● enfouis

2035

Taux d'enfouissement des déchets < 10 %

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



À La Réunion comme ailleurs, le réchauffement climatique est en marche. Les températures augmentent depuis 50 ans, du fait d'émissions mondiales de gaz à effet de serre en constante hausse. Sur l'île, la grande majorité de ces émissions provient de la consommation d'énergies fossiles (+ 60 % entre 2000 et 2019) pour se déplacer ou pour produire de l'électricité. Pour contribuer à limiter l'impact des activités humaines sur le climat, La Réunion s'est lancée dans la transformation de son mix électrique. L'objectif est qu'à court terme, l'électricité provienne uniquement d'énergies renouvelables en supprimant le recours aux énergies fossiles pour diminuer notablement l'émission de gaz à effet de serre. Renforcer le recours aux transports collectifs, l'émergence des véhicules électriques ainsi que le développement de modes doux, vont dans le même sens. Pendant la crise sanitaire, la diminution des déplacements a limité les émissions de gaz à effet de serre.

L'activité humaine produit aussi de plus en plus de déchets, qui sont encore majoritairement enfouis. Le tri, le réemploi et le recyclage se développent, et la quantité de déchets produits est amenée à diminuer, par la transition vers une économie circulaire.



De plus en plus d'émissions de gaz à effet de serre...

Le réchauffement climatique dans le monde trouve principalement son origine dans les activités humaines, au travers des émissions de **gaz à effet de serre (GES)** [Observatoire Énergie Réunion, 2019]. À La Réunion, entre 2004 et 2017, les émissions de GES augmentent de 20 %. Cette hausse est plus forte que celle de la population, du fait notamment de l'élévation des niveaux de vie et de l'accroissement des activités émettrices qui en découle. Aussi, les émissions de GES par habitant augmentent-elles légèrement entre 2004 et 2017 (**figure 1**). Dans le même temps, les émissions diminuent significativement au niveau national : la France s'est engagée à diviser par six les émissions de GES par habitant de 1990 à 2050 à travers sa Stratégie nationale bas carbone. Si La Réunion continue à émettre moins de GES par habitant qu'en moyenne nationale en 2017 (car moins d'industrie, d'élevage et de chauffage), l'écart se réduit donc considérablement.

Depuis 50 ans, les températures moyennes à La Réunion ont augmenté de près de 1 degré, avec un réchauffement de l'ordre de 0,18°C par décennie. Cette évolution est du même ordre qu'au niveau mondial. Ce réchauffement se situe bien au-delà du seuil de 0,12°C fixé par l'accord de Paris sur le climat de 2015. Cet accord vise à contenir l'élévation de la température de la planète à moins de 2°C en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels (1880). En l'absence de politiques fortes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre telles que prévues par les États signataires des accords de Paris, les températures pourraient encore augmenter d'environ 3°C à La Réunion d'ici la fin du siècle, selon Météo-France. C'est pour cela qu'une des cibles de l'**Agenda 2030** est « l'incorporation de mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales ».

Le réchauffement climatique aura probablement pour conséquence des pluies moins fréquentes mais plus intenses [Météo-France, 2019]. Pendant l'été austral, les précipitations pourraient augmenter de 10 à 20 %, tandis qu'elles baisseraient significativement pendant l'hiver austral, jusqu'à - 30 % localement. Les contrastes saisonniers

seraient donc de plus en plus marqués, tout comme les contrastes entre la zone au vent et la zone sous le vent. De manière générale, La Réunion serait plus exposée aux épisodes climatiques extrêmes (sécheresses, fortes pluies ou cyclones) qui devraient être plus fréquents ou plus intenses.

Figure 1. Évolution de la quantité de gaz à effet de serre* émis par habitant

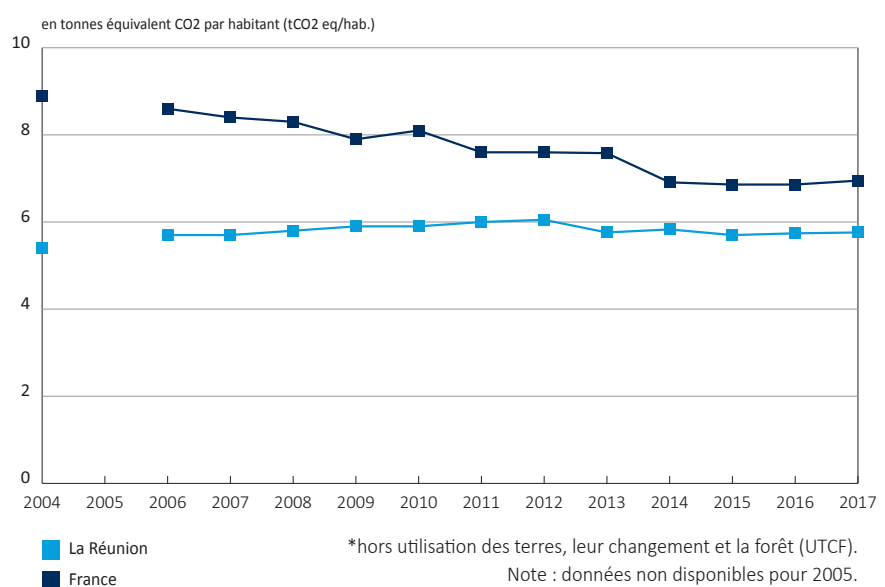
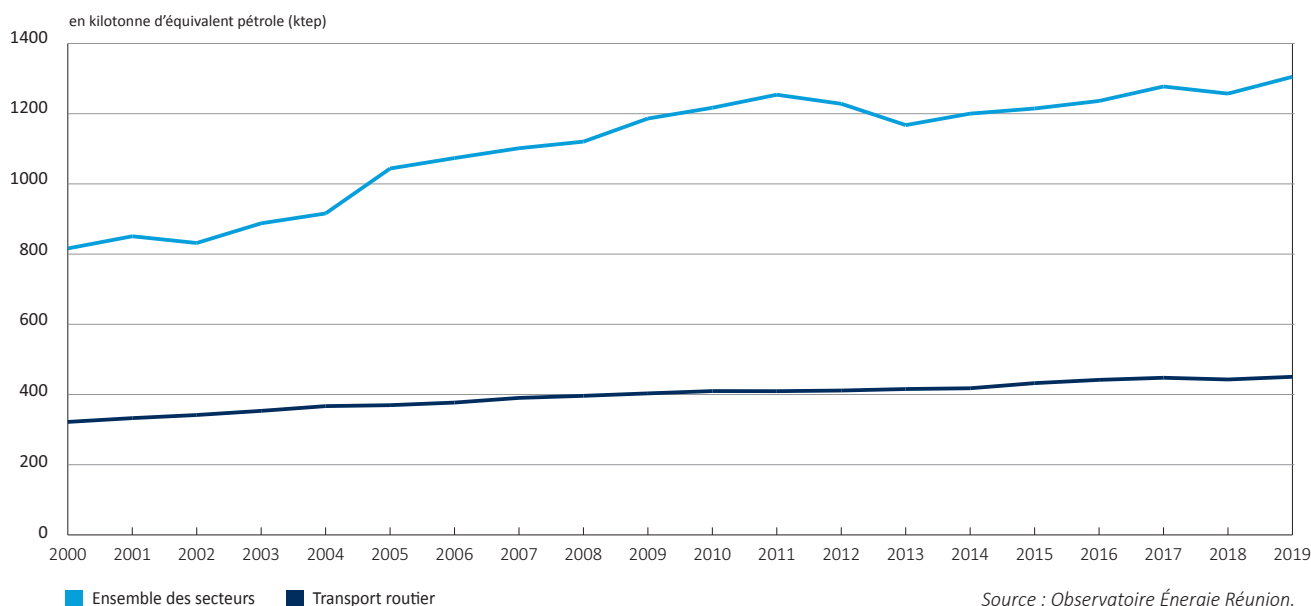


Figure 2. Évolution de la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles à La Réunion



Source : Observatoire Énergie Réunion.

En revanche, l'économie réunionnaise est moins « carbonée » que par le passé : depuis 2012, le produit intérieur brut (PIB) augmente plus rapidement que les émissions de GES. Néanmoins, les émissions liées à l'activité réunionnaise restent supérieures à la moyenne nationale : 0,27 kg d'équivalent CO₂ par euro de PIB en 2017 contre 0,24 dans l'Hexagone.

... en lien avec la hausse de la consommation d'énergies fossiles

Depuis 2000, la consommation d'énergies fossiles augmente fortement (+ 60 %) [Observatoire Énergie Réunion, 2020], alors que le projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la période 2019-2028 à La Réunion vise à revenir au niveau du début des années 2000 (figure 2). La hausse est due à la croissance démographique et à l'élévation du niveau d'équipement des ménages en automobiles et autres appareils consommant de l'énergie, mais aussi à l'accroissement du trafic automobile et des distances entre les lieux de résidence et d'emploi entre autres. Ainsi, en 2019, 35 % des consommations énergétiques primaires d'énergies fossiles sont dues au transport routier. En ajoutant les autres modes de transport, dont l'aérien, ce sont 40 % des émissions de GES en 2017 qui sont liés aux transports, les déplacements se faisant presque exclusivement en consommant de l'essence, du gazole ou du fuel. L'augmentation des GES entre 2004 et 2017 est semblable pour le transport routier et le transport aérien (+ 20 %).

La Programmation pluriannuelle de l'énergie

La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) a été instituée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et constitue la traduction concrète de la politique énergétique française.

À La Réunion, la PPE est co-construite par l'État et la Région. Elle détermine le cadre d'intervention de la politique publique énergétique locale. Elle fixe pour objectif de maîtriser les consommations d'énergie et de répondre aux besoins par le développement des énergies renouvelables.

La PPE est révisée tous les cinq ans. Le projet de révision de la PPE 2019-2028 a été arrêté par la Région Réunion fin novembre 2020. Il sera proposé en consultation au public.

Si la priorité est de maîtriser, voire réduire la demande en énergie, le projet de révision de la PPE vise également un **mix électrique** composé à 99,7 % d'énergie renouvelable dès 2023. Pour ce faire, deux centrales électriques passeront d'une alimentation au charbon-bagasse à une alimentation exclusivement par de la biomasse solide. Dans le même temps, une centrale thermique passera du fioul lourd à la biomasse liquide issue d'huiles végétales. De fait, les énergies fossiles ne seront plus utilisées pour produire l'énergie électrique de l'île. Les nouvelles installations de production d'électricité à l'horizon 2028 encourageront fortement le photovoltaïque et l'éolien, renforçant ainsi l'autonomie énergétique de La Réunion.

Pour réduire la consommation d'énergies fossiles, le projet de révision de la PPE vise un report modal significatif vers les transports en commun (de 7 % en 2017 à 14 % en 2028), ainsi qu'une baisse de 22 % de la consommation des énergies fossiles dans les transports et déplacements routiers par rapport à 2018. Il prévoit notamment le développement des modes doux de transport ou l'essor des véhicules électriques et des bornes de recharge publiques alimentées par de l'énergie électrique renouvelable.

Le projet de révision de la PPE vise donc un changement important. Il s'agira en premier lieu de maîtriser significativement l'évolution de la demande en énergie entre 2019 et 2028, qu'il s'agisse des ménages, de l'industrie ou des services, pour réduire la consommation de 8,7 % en 2023 et de 14,6 % en 2028 par rapport à celle de 2019.

La voiture reste le mode de déplacement majoritaire

Chaque jour, en moyenne, en 2017, un Réunionnais effectue un peu plus de trois déplacements, principalement en voiture (66 %) et à pied (25 %), rarement en transports en commun (7 %). L'usage de la voiture pour aller au travail augmente même légèrement depuis 2007 (de 77 % des cas à 79 %). De plus, le covoiturage reste rare, tandis que les trajets domicile-travail ont tendance à s'allonger (11 kilomètres en moyenne, soit 1 kilomètre de plus en dix ans). Les transports en commun restent peu utilisés : malgré une légère hausse depuis 2007, seuls 6 % des déplacements domicile-travail se font en bus en 2017.

En revanche, les habitants de l'île achètent de plus en plus de voitures propres [Deal, 2020]. En 2020, les véhicules hybrides ou électriques constituent 16 % des immatriculations neuves de voitures de particuliers (figure 3), contre 3 % en 2014. Mais cela reste nettement inférieur au niveau métropolitain (22 %). En outre, depuis 2014, la part du diesel chute, de 78 % à 31 % en 2020, au profit des voitures essence qui deviennent majoritaires.

Développement des énergies renouvelables mais stabilité dans le mix énergétique

Majoritairement basée sur le charbon et le fioul lourd, la production d'électricité contribue autant aux émissions de GES que les transports (40 % en 2017).

Si la production hydraulique permettait à La Réunion d'être auto-suffisante en énergie électrique renouvelable dans les années 1960, la part d'énergie renouvelable dans le mix électrique baisse dans les années 2000. Elle se stabilise depuis 10 ans, oscillant entre 30 et 38 % chaque année, en fonction de la pluviométrie et de l'ensoleillement (figure 4). Le recours aux centrales, moins dépendantes de la pluviométrie, de l'ensoleillement ou encore du vent, reste indispensable



Figure 3. Évolution des immatriculations de voitures neuves de particuliers selon le type d'énergie

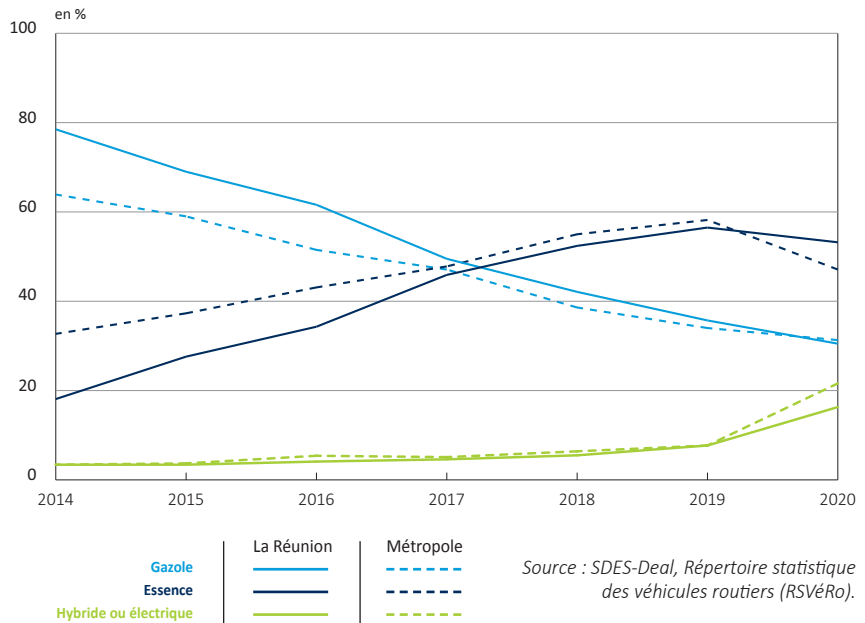
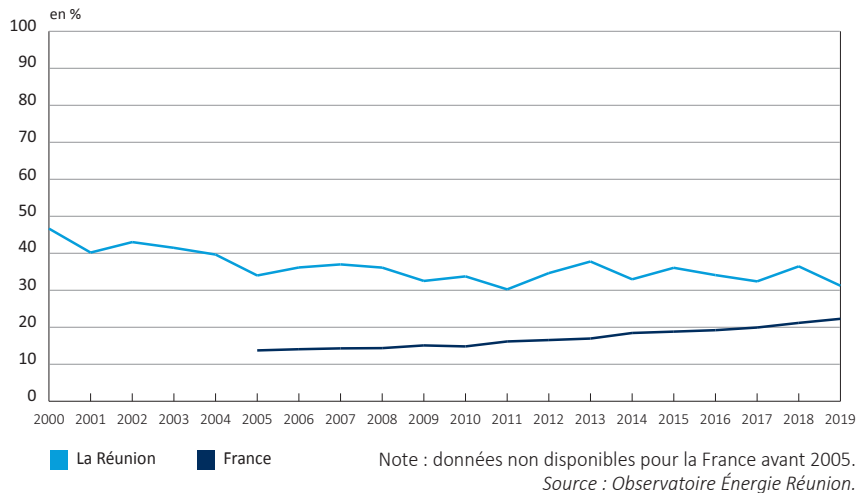


Figure 4. Évolution de la part de l'énergie renouvelable dans la production d'énergie électrique



pour maintenir la stabilité du système et l'équilibre entre l'offre et la demande en énergie. Dans les années 2000, la production hydraulique fournissait 40 % de l'électricité à La Réunion.

Les énergies renouvelables se sont pourtant développées, mais à un rythme comparable à celui de la consommation d'énergie globale. De fait, en 2019 tout comme en 2009, elles ne représentent que 12,5 % de l'ensemble de l'énergie primaire consommée (pour produire de l'électricité, pour le transport, etc.). La consommation d'énergie par habitant augmente en effet de 10 % entre 2009 et 2019, du fait de l'élévation de l'équipement en produits électroniques qui converge vers la métropole, ainsi que du recours croissant à la climatisation.

Le recyclage des déchets progresse

À La Réunion, la collecte de déchets ménagers (poubelles à bacs gris et jaune, collectes de verre et de biodéchets, déchets verts, encombrants et dépôts en déchetteries) par habitant augmente depuis 2007. En 2017, chaque habitant en dépose plus de 600 kg, soit 20 % de plus qu'en 2007. Cette hausse se poursuit, avec le nettoyage des cours des maisons et des dépôts sauvages par les collectivités locales pour lutter contre l'épidémie de dengue depuis 2018. **La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** fixe comme objectif à la France de réduire à l'horizon 2030 la production de ces déchets de 15 % par rapport à 2010, soit pour La Réunion une cible de 530 kg par habitant et par an.

Les déchets réunionnais sont davantage recyclés que dans le passé : 34 % en 2017 contre 4 % en 2005 (figure 5). La moitié d'entre eux continuent cependant d'être enfouis, loin de l'objectif national de limiter l'enfouissement à 10 % des déchets d'ici 2035. Les deux projets de plateformes de tri multifilières permettront d'optimiser le recyclage. Elles produiront du compost ou du digestat de méthanisation à partir des biodéchets, et du combustible solide de récupération (qui sera ensuite valorisé énergétiquement) à partir des déchets ménagers récoltés non recyclables.

La transition vers une économie circulaire permettra de diminuer la quantité globale de déchets produits, en augmentant la part des valorisations matières (compost ou recyclage) et énergétiques (méthanisation ou combustion), et en développant des projets de réemploi et de réparation. Cette transition s'appuie notamment sur des équipements publics comme les déchetteries, et sur l'implication des producteurs pour collecter et valoriser les produits identifiés dans les 13 filières à Responsabilité élargie du producteur (REP).

Entre 2010 et 2019, trois fois plus de déchets sont collectés grâce à ces filières qui se sont aussi diversifiées. En 2019, 12 filières REP sont actives, contre 7 en 2010. Le nombre de déchetteries augmente régulièrement à La Réunion depuis 10 ans. En 2018, 9 personnes sur 10 habitent à moins de 15 minutes en voiture de l'une des 43 déchetteries, réparties de manière homogène sur le territoire. La Réunion reste cependant moins bien équipée que le reste de la France (1 déchetterie pour 20 000 habitants contre 1 pour 14 500 habitants). Par ailleurs, en 2019, 18 associations et 16 entreprises ont des

activités de réemploi : elles s'appuient sur la collecte et le tri des déchets pouvant acquérir une seconde vie.

Caroline Coudrin, Sébastien Mariotti (DEAL)

La limitation des déplacements liée à la crise sanitaire : des effets visibles sur l'environnement

En 2020, sous l'effet des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire, la consommation d'énergies fossiles se réduit, le secteur des transports étant à l'origine de 40 % de celle-ci. De fait, les émissions de GES dues aux transports diminuent aussi, au moins temporairement.

En effet, depuis le début de la crise engendrée par la pandémie de la Covid-19, le transport aérien subit de plein fouet les restrictions de déplacements mises en place en France et dans le monde. Le nombre de passagers fréquentant l'aéroport de Roland-Garros diminue ainsi de 58 % entre 2019 et 2020.

De plus, pendant les deux mois du confinement, le trafic routier est fortement limité sur l'île. De fait, les polluants principalement émis par le trafic (oxydes d'azote) diminuent de moitié entre le 16 mars et le 26 avril 2020 en comparaison de la même période en 2019 [Cerom, 2020].

Définitions

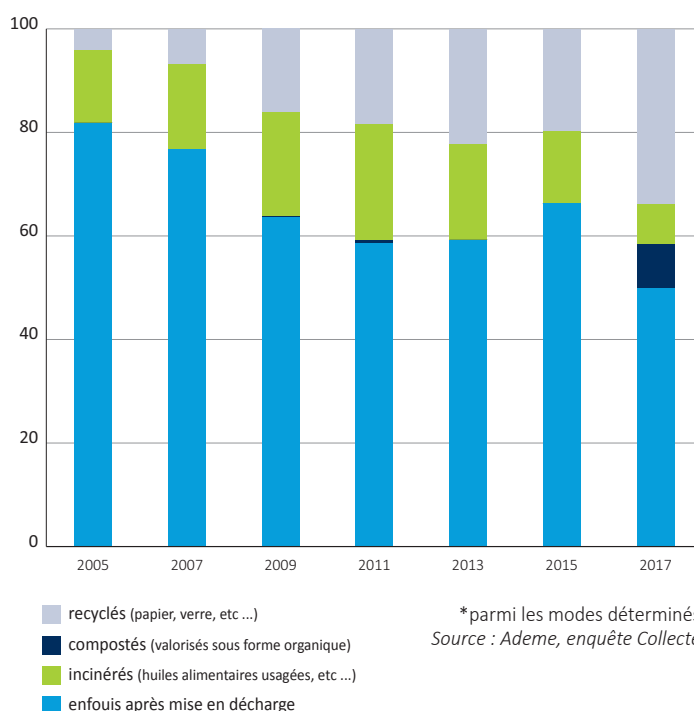
Les **gaz à effet de serre (GES)** pris en compte sont ceux du protocole de Kyoto : le dioxyde de carbone CO₂, le méthane CH₄, le protoxyde d'azote N₂O, les hydrofluorocarbures HFC, les perfluorocarbures PFC et l'hexafluorure de soufre SF₆.

Les émissions sont exprimées en équivalent CO₂ (CO₂eq), calculées sur la base du pouvoir de réchauffement global de chaque gaz, c'est-à-dire son impact sur le climat, sans tenir compte des puits de carbone donc hors Utilisation des Terres, leur Changement et la Forêt (UTFC). Ces puits correspondent principalement à l'absorption de CO₂ pour la croissance de la végétation (photosynthèse) et à celle de méthane (CH₄) par les sols forestiers.

Les émissions de GES étudiées ici prennent donc en compte uniquement les émissions occasionnées par les activités humaines ou générées par les activités humaines.

Pour satisfaire ses besoins énergétiques, chaque pays utilise dans des proportions différentes les énergies dont il dispose pour produire de l'électricité : c'est ce qu'on appelle le **mix électrique**.

Figure 5. Évolution de la répartition des modes de traitement des déchets collectés* à La Réunion



Pour en savoir plus :

Météo-France, « **Bulletin climatologique 2019 de l'île de La Réunion** », 2020.

Observatoire Énergie Réunion, « **Bilan énergétique de La Réunion en 2019, édition 2020** », 2020.

Deal, « **Bilan des immatriculations de véhicules neufs en 2018 et 2019** », *Chiffres et statistiques*, juillet 2020.

Cerom, « **L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à La Réunion** », mai 2020.

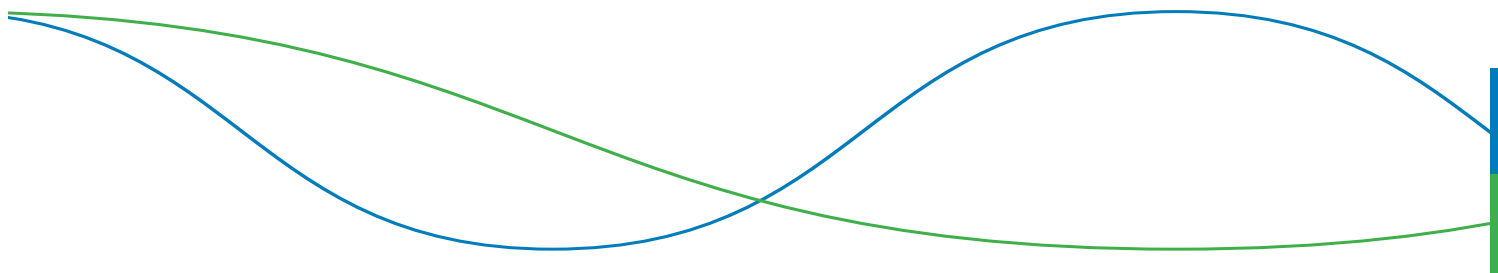
Observatoire Énergie Réunion, « **Inventaire régional des émissions de gaz à effet de serre pour l'île de La Réunion 2017** », 2019.

Deal, « **Les indicateurs du développement durable à La Réunion - Les déplacements à La Réunion analysés sous le prisme des enjeux du développement durable** », mars 2015.

Deal, Insee, « **Les indicateurs du développement durable à La Réunion : un premier état des lieux** », 2012.

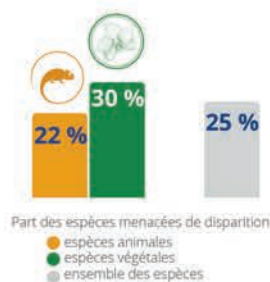
14 VIE
AQUATIQUE15 VIE
TERRESTRE

MALGRÉ LES EFFORTS
DE PROTECTION,
LA BIODIVERSITÉ EST DE
PLUS EN PLUS MENACÉE



UN QUART DES ESPÈCES MENACÉES DE DISPARITION

En 2020, 22 % des espèces animales sont menacées de disparition



DES ESPACES NATURELS MIEUX PROTÉGÉS

En 2021, 44 % de la surface terrestre de l'île est protégée



LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES CONTINUE

176
espèces
exotiques
envahissantes



Nombre d'espèces exotiques identifiées comme envahissantes

En 2019, 15 % des zones à enjeu de conservation sont dépourvues de flore exotique envahissante



Enjeu

Plan opérationnel de lutte contre les invasives 2019-2022

Identifier et prélever rapidement les nouvelles espèces à risques avant qu'elles ne puissent se disséminer

L'ÉTAT DES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES ET LITTORALES SE DÉGRADE

En 2019, 12 % des cours d'eau sont en bon état



* Sdage : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

LE RÉCIF CORALLIEN SOUS SURVEILLANCE

Entre 2000 et 2020, le recouvrement corallien diminue de 10 points



Cible

Sdage* 2028-2033
Restauration du récif corallien

En 2020, 15 % des espèces de corail constructeur sont menacées



* Sdage : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

CÉTACÉS ET TORTUES SONT DE PLUS EN PLUS OBSERVÉS PRÈS DES CÔTES RÉUNIONNAISES

En 2019, 10 fois plus de tortues sont observées qu'en 1998



Cétacés et tortues fréquentant les eaux réunionnaises

La transition écologique de La Réunion est indissociable de la préservation de sa biodiversité riche de nombreux milieux naturels et espèces uniques au monde. Cependant, un quart des espèces indigènes présentes est menacé de disparition. En réaction, le nombre d'espèces protégées réglementairement a fortement augmenté ces dernières années, tout comme la part des espaces naturels protégés. Pour préserver la biodiversité de l'île, des milieux naturels en bon état de conservation sont indispensables. La lutte contre l'implantation et la dissémination d'espèces invasives passe par une détection précoce, en combattant leur expansion ou en les éradiquant. Les milieux subissent aussi la pression des activités humaines. En particulier, l'état des masses d'eaux superficielles et littorales se dégrade avec des ruptures importantes de continuité écologique de cours d'eau. Les récifs coralliens ne sont pas en bon état et leur situation se détériore depuis les années 1970.

Les crises sanitaires auxquelles La Réunion est exposée – chikungunya, dengue, Covid-19 – rappellent que la santé humaine est directement liée au respect des équilibres environnementaux.

La Réunion fait partie de l'ensemble « Madagascar et îles de l'océan Indien », un des 36 hauts lieux ou *hotspots* de la biodiversité reconnus mondialement [Conservation International, 2020]. Le patrimoine naturel de l'île est cependant très fragile et a déjà connu une forte dégradation, avec une perte de plus de 70 % de la végétation indigène antérieure à l'arrivée de l'homme. Du fait de son isolement géographique, La Réunion constitue un laboratoire vivant de l'évolution. Après des centaines de milliers d'années d'isolement, certaines espèces ont évolué au point de devenir génétiquement différentes de celles d'origine, créant des **espèces dites endémiques**.

L'endémicité peut être propre à La Réunion, s'étendre aux Mascareignes (La Réunion, Maurice, Rodrigues) ou relative aux pays de l'ouest de l'océan Indien (Mascareignes, Madagascar, Comores, Seychelles). Plus d'un quart des **espèces indigènes** réunionnaises sont endémiques strictes : leur disparition locale serait synonyme d'extinction mondiale, ce qui confère une responsabilité considérable de conservation. L'**Agenda 2030** incite les nations à « prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction ».

Les espèces menacées et les espaces naturels sont mieux protégés

En 2017, un arrêté du ministère de la Transition écologique et solidaire définit 238 espèces végétales protégées à La Réunion, soit quatre fois plus que 30 ans auparavant (61 en 1987). Cet arrêté de protection des espèces interdit l'atteinte à leur vie et à leur reproduction, ainsi que le commerce d'espèces spécifiquement identifiées.

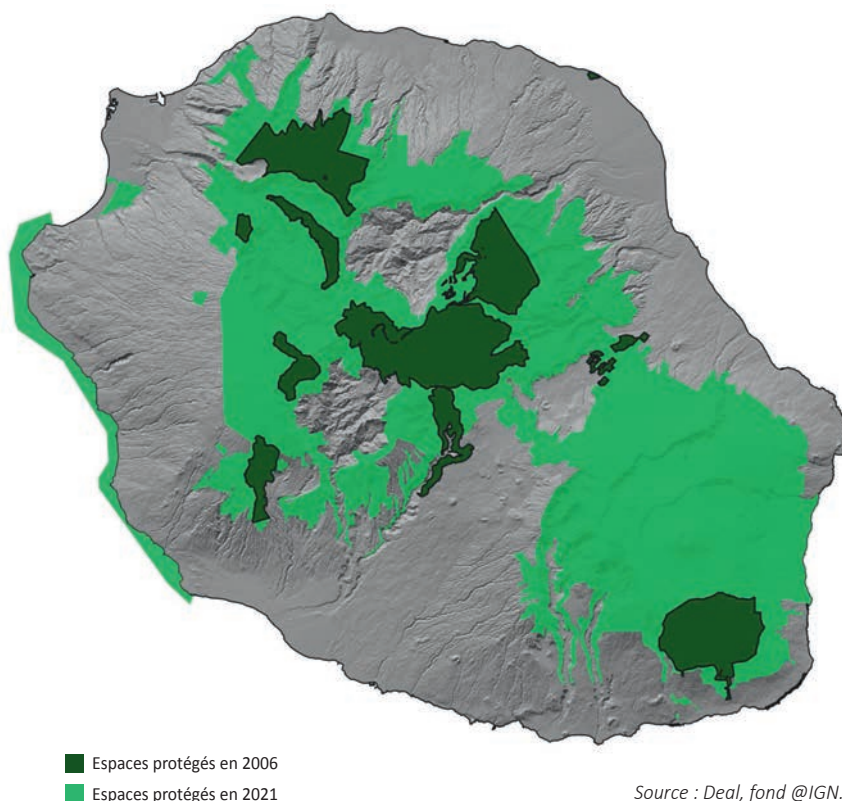
Dès 1966, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publie la liste rouge des espèces menacées, animales et végétales.

Le grand public prend alors conscience que certaines espèces ne sont pas naturellement rares, mais en déclin ou en voie de disparition. À La Réunion, un quart des espèces évaluées en 2020 [UICN, 2020] est **menacé de disparition**, soit 22 % des espèces animales et 30 % des espèces végétales. Certaines d'entre elles sont endémiques strictes.

Pour enrayer la perte de biodiversité, protéger les espèces ne suffit pas : il convient aussi de protéger leurs habitats naturels. La première réserve naturelle nationale de La Réunion est créée en 1981 à Mare Longue. Jusqu'en 2006,

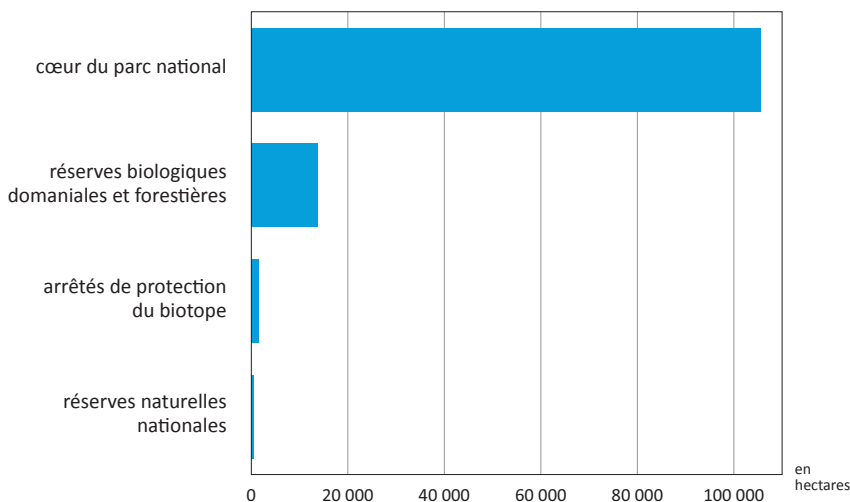
d'autres espaces protégés voient le jour pour couvrir 8 % du territoire à cette date (figure 1). En 2007, la création du parc national permet de protéger 105 000 hectares du territoire terrestre. De son côté, la réserve naturelle nationale marine couvre 3 500 hectares de territoire maritime, soit 80 % des récifs coralliens proches des côtes. Depuis, les efforts continuent : en particulier, en 2020, deux nouvelles réserves biologiques domaniales sont créées (réserves biologiques dirigées du Littoral de Saint-Philippe et de la forêt de Bois de Couleurs des Bas). De fait, 44 % de la surface terrestre de l'île est protégée en 2021, la très grande majorité en **protection forte** (figure 2).

Figure 1. Évolution des espaces de protection réglementaire entre 2006 et 2021



Source : Deal, fond @IGN.

Figure 2. Espaces de protection réglementaire terrestre en 2019



Source : Sdes d'après Muséum national d'histoire naturelle (SIG), et données réglementaires du ministère de la Transition écologique et solidaire.

La Réunion remplit ainsi les objectifs pour 2022 de la stratégie nationale des **aires protégées** de classer 30 % des écosystèmes terrestres et marins en aires protégées dont 10 % en protection forte. En revanche, moins de 2 % du territoire national est en protection forte, en 2020. En 2010, le bien « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion » est classé comme patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, pour ses paysages exceptionnels et la richesse de sa biodiversité (faune et flore) et de ses habitats naturels.

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes continue

La lutte contre les **espèces invasives** constitue un autre axe de préservation de la biodiversité réunionnaise. Ces espèces animales ou végétales, comme le rat ou le longose, introduites depuis la découverte de l'île au XVe siècle, représentent un danger. En effet, elles se nourrissent d'espèces locales, dites **indigènes**, ou elles accaparent les ressources dont les espèces locales ont besoin pour survivre. En 2020, trois nouvelles espèces exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes sont détectées sur le territoire réunionnais. Elles s'ajoutent aux 28 nouvelles espèces détectées depuis 2016. En 2020, 7 % des espèces végétales et 32 % des espèces animales **exotiques** sont identifiées comme ayant un caractère envahissant. Au total, 176 espèces exotiques à caractère envahissant sont présentes sur l'île. En 2019, seuls 15 % des **zones à enjeu de conservation** (soit 16 000 hectares) sont dépourvus de tout envahissement par la flore exotique.

Inventorier pour mieux connaître

Une connaissance précise de la situation est nécessaire pour préserver au mieux la biodiversité, en protégeant les milieux naturels, les espèces menacées ou en limitant les espèces exotiques envahissantes. De nombreuses espèces ne sont pas encore évaluées selon les critères des listes rouges des espèces menacées de l'UICN, car les inventaires et banques de données ne suffisent pas pour apprécier précisément leur état de conservation. Parfois, des espèces que l'on croyait disparues sont redécouvertes. C'est le cas par exemple en 2015 du *Lobelia parva* (petite campanule) par le conservatoire botanique national de Mascarin, alors qu'elle était classée « disparue à l'état sauvage ».

Certaines espèces exotiques à caractère envahissant sont considérées comme nouvelles, car aucun signalement n'avait été fait précédemment. L'enjeu est donc d'identifier les nouvelles espèces à risques avant leur introduction ou au tout début de celle-ci, et de les prélever avant qu'elles ne puissent se disséminer.

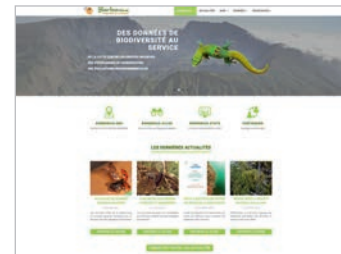
L'observation naturaliste en continu permet d'enrichir la mise à jour des inventaires de zones naturelles d'intérêt écologiques floristiques et faunistiques (ZNIEFF) qui constituent les premières couches d'information géographiques en termes d'enjeux naturalistes à prendre en compte dans l'aménagement du territoire.



Matthieu SALIMAN-HITILLAMBEAU

Un portail internet dédié aux données de la biodiversité

L'ensemble des données relatives à la biodiversité de La Réunion sont progressivement rassemblées dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages : www.borbonica.re.



Celui-ci propose des outils et un cadre d'échange de données visant à faciliter leur utilisation dans les actions de conservation de la biodiversité ou les projets d'aménagement du territoire. Le grand public et les professionnels de l'environnement peuvent accéder aux données, mais également contribuer en communiquant leurs observations naturalistes.

L'état des masses d'eau superficielles et littorales se dégrade

La Réunion comprend 66 masses d'eau : 24 « cours d'eau », 1 « plan d'eau » (Grand Étang) et 2 masses d'eau de transition (Étang du Gol et Étang Saint-Paul), 27 masses d'eau souterraine (dont les nappes phréatiques) et 12 masses d'eau littorale (dont 4 de type récifal).

L'état des cours d'eau s'est dégradé récemment : en 2019, seulement 12 % d'entre eux sont en bon état contre 17 % en 2015 [Sdage, 2021]. Ceci est dû à la détection de polluants persistants au-dessus des seuils réglementaires et à la faible densité de poissons légitimes. Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 vise que d'ici 2027, plus de la moitié des cours d'eau soient en bon état (chimique et biologique), et plus des trois quarts d'ici 2033. Cela nécessite la mise en place d'actions de sensibilisation, la lutte contre la pêche illégale, la suppression des obstacles pour améliorer la continuité écologique. Il convient aussi de mettre en conformité les infrastructures d'eau et assainissement (réseaux pluviaux, assainissements collectifs et non collectifs, etc.) afin d'améliorer leurs rendements, réduire l'impact des ouvrages et réduire les rejets de polluants.

Depuis 2013, trois des quatre masses d'eau de type récifal ne répondent pas aux critères de

« bon état » du Sdage (zones récifales de Saint-Gilles, Saint-Leu et de l'Étang-Salé). Le retour au bon état de ces masses d'eau passe par une meilleure prise en compte du continuum terre-mer et plus particulièrement de l'aménagement et des pratiques culturelles entrepris sur les bassins versants (urbanisation, infrastructures, gestion du pluvial, pratiques agricoles, etc.).

Le récif corallien sous surveillance

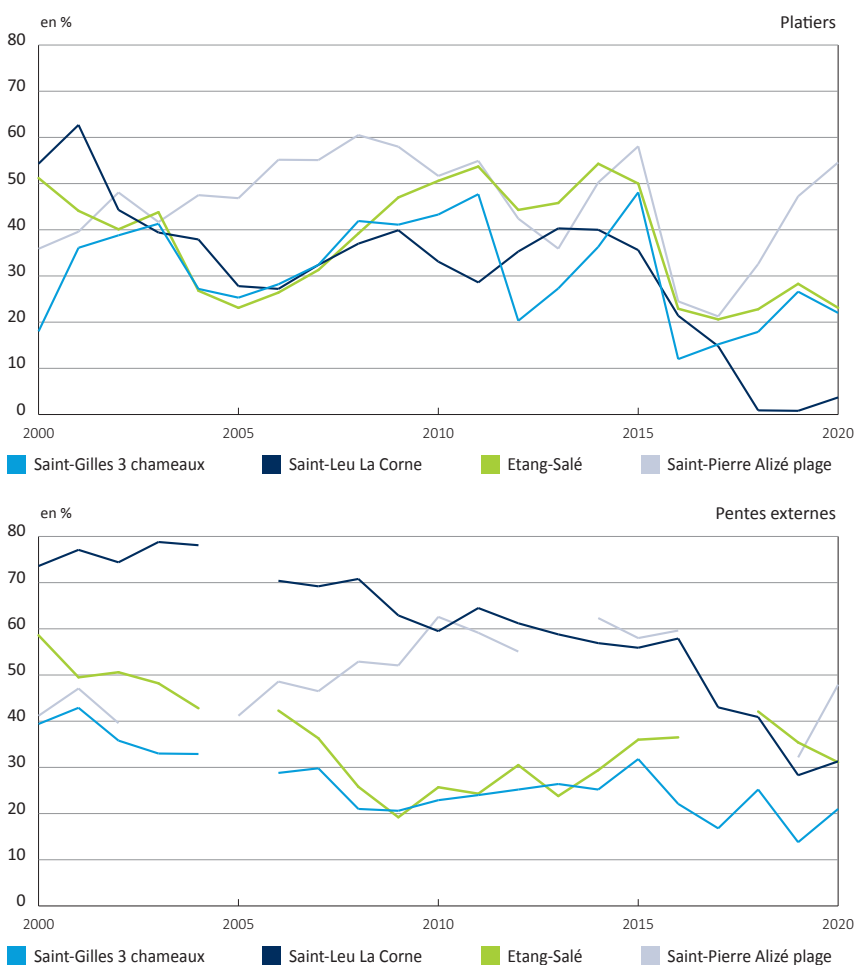
Les premiers constats scientifiques de dégradation des récifs coralliens sont effectués dans les années 1980. Assez modérées jusqu'à 1997, les perturbations des milieux récifaux s'accroissent par la suite et se traduisent principalement par une diminution progressive des taux de recouvrement en coraux durs et par une augmentation d'espèces opportunistes (assemblages algues, éponges, etc.). Depuis la fin des années 1990, le récif corallien est de plus en plus couvert d'algues molles, alors que la surface de corail vivant et la diversité des espèces diminuent. Entre 2000 et 2020, les taux de recouvrement coralliens baissent de plus de dix points en moyenne, avec des niveaux et des évolutions très variées selon le lieu du relevé (figure 3).

Cette baisse générale est marquée par des événements aggravants comme de grandes marées exceptionnelles combinées à un fort ensoleillement durant l'hiver austral 2015 ou des coulées de boue dans le lagon à Saint-Leu en 2018. Sur les pentes externes des récifs de Saint-Pierre, plus exposées aux houles australes, les peuplements de coraux sont en meilleure santé, car les intrants venus de l'île sont dilués du fait d'un puissant hydrodynamisme.

En 2020, pour la première fois, l'UICN publie un état des lieux des coraux dans les îles françaises de l'océan Indien [UICN, 2020] : 15 % des espèces de corail constructeur sont menacées ou quasi menacées à La Réunion. Les récifs coralliens réunionnais sont de petite superficie (18 km²), très proches des côtes, et se situent uniquement sur la partie ouest et sud-ouest de l'île, où les activités littorales sont très développées. Au rang des principales menaces, les coraux constructeurs de récifs subissent les impacts de la dégradation de la qualité de l'eau due à l'urbanisation croissante du littoral et les rejets des bassins versants adjacents. Le réchauffement climatique constitue une autre menace majeure : il se manifeste par des épisodes de blanchissement corallien récurrents observés depuis la fin des années 1990, ce qui crée un stress supplémentaire pour les colonies coralliennes.

Les activités humaines impactent le milieu marin récifal, et s'ajoutent aux événements climatiques majeurs et aux rejets d'eaux polluées mettant en danger la résilience du milieu à court terme. Pour qu'à l'horizon 2028-2033, le récif corallien

Figure 3. Évolution des recouvrements en coraux durs sur les platiers et les pentes externes



Note : Certaines années, les relevés sur les pentes externes n'ont pas pu être réalisés sur toutes les stations.
Source : Suivi GCRNM de La Réunion.

redevienne en bon état, comme le Sdage le vise, des actions concrètes doivent être mises en place, notamment en matière d'assainissement, d'occupation et d'érosion des sols, d'usage du lagon et des ressources marines, de pollution. La stratégie de protection mise en œuvre dans la réserve naturelle marine semble atténuer l'impact sur les coraux de la dégradation générale de l'environnement littoral de l'ouest de La Réunion. En particulier, les zones où l'activité est interdite ou réglementée ont un effet positif sur le peuplement des poissons ; leur taille, leur nombre et leur diversité augmentent. Cependant, ces zones de protection intégrales ne représentent en 2020 que 5 % du territoire de la réserve naturelle marine, ce qui limite les processus écologiques d'essaimage et de régénération en cours.



ARVAM

Cétacés et tortues sont de plus en plus observés près des côtes réunionnaises

Une vingtaine d'espèces de cétacés fréquentent les eaux côtières de La Réunion, dont cinq fréquentent régulièrement le littoral. Il s'agit de la baleine à bosse et de quatre espèces de dauphins : le Grand Dauphin de l'Indo-Pacifique, le dauphin à long bec, le grand dauphin commun et le dauphin tacheté pantropical.

Les baleines à bosse viennent passer une partie de l'hiver austral sur les côtes réunionnaises pour mettre bas ou se reproduire. Elles étaient très abondantes dans le monde jusqu'à la fin du XIX^e, période à partir de laquelle leur population a été décimée par la chasse commerciale, pratiquée de manière industrielle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle. Depuis l'arrêt de cette chasse en 1966, le nombre de baleines à bosse augmente dans le monde. Depuis 2008, en moyenne 80 d'entre elles fréquentent chaque saison les eaux réunionnaises. En 2020, seules 54 baleines sont identifiées, bien loin derrière les 300 de 2018.



Alain DIRINGER

Présents toute l'année dans les eaux réunionnaises, les populations résidentes de dauphins réalisent tout ou partie de leur cycle vital près des côtes. Ces espèces sont particulièrement vulnérables aux activités anthropiques, en particulier le grand dauphin de l'Indo-Pacifique dont l'habitat est le plus restreint et la population la plus limitée (environ 80 individus résidents). Les règles d'approche des cétacés ont changé au niveau national depuis le 1er janvier 2021 : il est désormais strictement interdit de les approcher à moins de 100 mètres dans tout le périmètre de la Réserve naturelle nationale marine de La Réunion.

Au cours du XXe siècle, les humains ont décimé les tortues marines à La Réunion. Aujourd'hui un millier d'individus de deux espèces – 70 % de tortues vertes et 30 % de tortues imbriquées – sont observables dans les eaux côtières réunionnaises.

En 2019, dix fois plus de tortues sont observées qu'en 1998 : en moyenne, deux tortues supplémentaires chaque année, probablement grâce aux mesures de conservation et de sensibilisation entreprises au niveau local et régional depuis les années 1980. De même, les actions de restauration écologique des plages favorables à la ponte des tortues marines – neuf plages ont été réhabilitées en 2020 – semblent jouer un rôle positif pour le retour des femelles fécondées. Depuis 2004, 38 pontes ont eu lieu, sur deux plages uniquement, et quatre femelles ont été

observées en ponte dont deux au cours de plusieurs saisons de ponte. Cependant, ces dernières années, le centre de soins Kélonia récupère davantage de tortues blessées par des bateaux. Malgré l'augmentation des observations de tortues marines, la population reste très faible à La Réunion au regard des îles voisines. Elles sont donc fragiles, et dépendent des mesures et actions de conservation et de sensibilisation pour leur préservation.

Caroline Coudrin, Sébastien Mariotti (DEAL)

La santé humaine est liée au respect des équilibres environnementaux

Les crises sanitaires qui ont frappé La Réunion ces 15 dernières années, comme le chikungunya, la dengue ou la Covid-19, viennent rappeler que la santé humaine est très liée à la préservation des équilibres et de la qualité de son environnement. La conversion d'habitats naturels en écosystèmes agricoles ou urbains et l'insalubrité ont une incidence sur le risque et l'émergence d'infections (bactéries, virus, prions) ou de parasites qui se transmettent naturellement des animaux à l'être humain, et vice-versa. Certaines sont déjà présentes sous forme épidémique à La Réunion comme la leptospirose.

En 2020, la période de confinement de mars à mai dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 a permis de sanctuariser le lagon durant une cinquantaine de jours. Si elle n'a pas eu d'influence notable sur les peuplements de poissons, de grands prédateurs (carangues bleues adultes, poissons flûtes, orphies de grande taille et poissons pierres), inaccoutumés du lagon, y ont été remarqués à plusieurs reprises. À l'instar des nombreuses observations répertoriées dans le monde, les grands animaux se sont réappropriés rapidement les lieux désertés par la population.

Définitions

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) évalue l'état de conservation des espèces à travers le monde. Sa méthodologie, qui s'appuie sur des données chiffrées de taille de population, de répartition géographique et d'évolution démographique, permet d'identifier les **espèces menacées de disparition**. Ces espèces menacées sont réparties en trois catégories : espèce vulnérable, espèce en danger d'extinction et espèce en danger critique d'extinction.

Une **aire protégée** est un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.

Une **espèce indigène** est arrivée sur l'île par des moyens naturels, avant la découverte de l'île au XVI^{ème} siècle, au contraire d'une **espèce exotique** qui y a été introduite par des humains, volontairement ou non.

Une **espèce exotique envahissante** (ou espèce invasive) est une espèce exotique qui a des impacts négatifs sur les espèces indigènes ou les habitats naturels du territoire dans lequel elle a été introduite.

Une **zone de protection forte** est une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques de cet espace sont supprimées ou significativement limitées, et ce de manière pérenne. Cela est possible grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées.

Les **zones à enjeu de conservation** sont des zones de naturalité préservée du parc national, de la réserve marine et des habitats d'espèces menacées en lien avec les plans nationaux d'actions.

Pour en savoir plus :

Deal, « **La biodiversité à La Réunion à travers 20 indicateurs** », septembre 2017.

Ministère de la Transition écologique, « **Stratégie nationale pour les aires protégées - 2030** », 2021.

UICN Comité français, OFB & MNHN, « **Coraux constructeurs de récifs de La Réunion, de Mayotte et des îles Éparses** », Liste rouge des espèces menacées en France, 2020.

UICN Comité français, OFB & MNHN, « **Tableau de synthèse des résultats de la liste rouge nationale** », Liste rouge des espèces menacées en France, 2020.

Sdage 2022-2027, « **État des lieux 2019** », 2021.

Conservation International, 2020.

Ifreco, « **2020 - L'état de santé des récifs coralliens, herbiers marins et mangroves des outre-mer français : un bilan mitigé** », 2021.



ANNEXE : TABLEAU DES INDICATEURS PAR ODD

ODD	Chapitre	Nom de l'indicateur (en gras lorsqu'il est illustré dans la publication)	Unité	Donnée de référence (année)	Donnée la plus récente (année)	Cible (texte de référence)	Source
 1 PAS DE PAUVRETÉ	UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE, UNE PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS EN BAISSE MAIS TOUJOURS PEU D'EMPLOI	pauvreté monétaire au seuil de 60 % du revenu médian national, par commune, par micro-région et par âge	%	46 (2007)	39 (2018)	20 (Agenda 2030, diviser par 2 la pauvreté)	Insee, Filosofi
		Part des enfants qui vivent dans un ménage avec aucun adulte en emploi	%	55 (2007)	48 (2018)		Insee, Filosofi
		Part des enfants qui vivent dans un ménage avec aucun adulte en emploi	%	38 (2012)	38 (2017)		Insee, RP
		Intensité de la pauvreté	%	28 (2007)	24 (2018)		Insee, Filosofi
		Part des ménages pauvres avant des difficultés pour bouclier les fins de mois, dont ayant recours à l'endettement	%	51, dont 5 (2011)	48, dont 10 (2017)		Insee, enquête BDF
		Poids des dépenses pré-engagées	%	35 (2006)	37 (2017)		Insee, enquête BDF
		Part des ménages endettés	%	46 (2010)	38 (2015)		Insee, enquête Patrimoine
 2 FAIM «ZÉRO»	SANTÉ ET CONDITIONS DE LOGEMENT SAMÉLIORENT, MAIS LES ENJEUX D'ENVIRONNEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT RESTENT FORTS	Situations de surendettement soumises aux commissions	nombre pour 1000 habitants	1,9 (2010)	1,9 (2019)		Banque de France, Commission de surendettement ; Insee, RP
		Quantité de substance active de produits phytopharmaceutiques ou phyosanitaires vendus	kg	204 500 (2009)	191 000 (2019)	- 25 % en 2020 et - 50 % en 2025 (plan Ecophyto)	DAAF, BNVD-INERIS
		Exploitations en agriculture biologique	nombre	47 (2008)	402 (2020)		SSP, Agence Bio
		Part des surfaces en agriculture biologique	%	0,5 (2008)	5 (2020)		SSP, Agence Bio
		Taux de couverture du marché en produits frais par la production locale	%		70 (2020)		DAAF
		Taux de couverture du marché global par la production locale	%		40 (2020)		DAAF
		Taux de couverture des calories consommées par la production locale	%		15 (2020)		Institut de Recherche pour le Développement
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	SANTÉ ET CONDITIONS DE LOGEMENT SAMÉLIORENT, MAIS LES ENJEUX D'ENVIRONNEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT RESTENT FORTS	Part de la surface agricole utilisée des exploitations	%	20 (2011)	19 (2019)		SSP, Statistique agricole annuelle
		Espérance de vie à la naissance des hommes	années	76,8 (2011)	78,5 (2019)		Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil
		Espérance de vie à la naissance des femmes	années	83,2 (2011)	84,7 (2019)		Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil
		Taux standardisé de mortalité prématurée	nombre pour 100 000 habitants	323 (2001)	201 (2014)	67 (Agenda 2030, réduire d'un tiers entre 2015 et 2030 la mortalité prématurée)	Inserm-CépiDc ; Insee, RP - Exploitation Fnoirs
		Taux standardisé d'admission en ALD pour diabète	nombre pour 100 000 habitants	638 (2007)	641 (moy 2017-2019)		Cnamts, CCMSA, CNRSI, Insee - Exploitation Fnoirs
		Mortalité infantile	nombre pour 1 000 naissances	7,4 (2010)	6,6 (2020)		Insee, État civil, Estimations de population
		Lits médicalisés rapportés aux personnes de 75 ans ou plus	nombre pour 1 000 habitants	44 (2011)	35 (2019)		DREES-ARS Réunion-FINESS – DGEFP
		Densité de médecins généralistes	nombre pour 100 000 habitants	153 (2012)	171 (2020)		Drees / ASIP-Santé, répertoire RPPS ; Insee, RP – Exploitation Fnoirs

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA RÉUNION

ODD	Chapitre	Nom de l'indicateur (en gras lorsqu'il est illustré dans la publication)	Unité	Donnée de référence (année)	Donnée la plus récente (année)	Cible (texte de référence)	Source
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	UNE POPULATION D'AVANTAGE DIPLOMÉE, UNE VIE ASSOCIATIVE EN ESSOR, DES VIOLENCES PLUS FRÉQUENTES QU'AILLEURS MAIS EN BAISSE	Diplômés du supérieur chez les 30-34 ans ayant achevé leurs études	%	23,8 (2008)	32,4 (2018)	≥ 40 (Stratégie Europe 2020)	Insee, RP
		Non-diplômés parmi les 20-24 ans ayant achevé leurs études	%	38,4 (2008)	24,7 (2018)	< 10 pour les 18-24 ans (Stratégie Europe 2020)	Insee, RP
		Jeunes de 17 ans en difficultés de lecture aux Journées défense et citoyenneté	%	27,7 (2007)	27,2 (2018)		Ministère de la Défense- DSN, MENJVA-MESR-DEPP, JDC
		Postes de cadres ou de professions intellectuelles	%	8 (1990)	12 (2017)		Insee, RP
		Postes de cadres occupés par des natifs de La Réunion	%	33 (1990)	47 (2017)		Insee, RP
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE, UNE PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS EN BAISSE MAIS TOUJOURS PEU D'EMPLOI	Postes à hautes responsabilités occupés par des natifs de La Réunion	%	28 (1999)	34 (2017)		Insee, RP
		Taux d'emploi des femmes 15-64 ans	%	37 (2007)	42 (2018)		Insee, RP
		Emplois salariés à temps partiel chez les femmes	%	26 (2007)	27 (2018)		Insee, RP
		Ecart de salaire horaire net femmes-hommes	%	-6,8 (2017)	-7,2 (2018)		Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN)
		Femmes parmi les cadres	%	32 (1999)	42 (2017)		Insee, RP
		Femmes sur des postes de hautes responsables	%	28 (1999)	39 (2017)		Insee, RP
		Femmes maires	%	0 (2001)	4 (2020)		Ministère de l'intérieur, Répertoire national des élus
		Part des femmes de 25 à 54 ans diplômées du supérieur	%	11 (1999)	29 (2018)		Insee, RP
		Part des femmes parmi les étudiants en filière scientifique hors santé à l'Université de La Réunion	%	37 (2012)	42 (2018)		Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovatio, Sise
		Nombre de familles professionnelles concentrant la moitié des emplois chez les 25 à 54 ans	nombre	7 (2007)	8 (2017)		Insee, RP
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	SANTÉ ET CONDITIONS DE LOGEMENT S'AMÉLIORENT, MAIS LES ENJEUX D'ENVIRONNEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT RESTENT FORTS	Plaintes déposées pour violences intrafamiliales	nombre pour 1 000 habitants	2,9 (2019)	3,1 (2020)		SSMSI, bases des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie; Insee, RP
		Prélèvements en eau selon les grands usages	m³	65 pour l'eau potable (2014)	69 pour l'eau potable (2017)		Onema, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE) - traitements : Sdes.
		Consommation annuelle d'eau potable par abonné	m³	203 (2013)	185 (2019)		Office de l'eau Réunion
		Tarif moyen des services publics d'eau potable et d'assainis- sement collectif correspondant à une consommation d'eau de 120m³ par an sur la base des 24 communes, TTC	€/m³	2,13 (2014)	2,4 (2020)		Office de l'eau Réunion
		Rendement des réseaux d'eau potable	%	65 (2008)	61 (2017)	>85 % (loi Grenelle 2)	AFB, Observatoire des services publics et de l'assainissement Banque de données SISPEA
		Population desservie par une eau conforme sur plus de 5% des analyses pour la microbiologie	%	96,4 (2009)	95,8 (2017)		Banque de données SISPEA
		Taux de conformité des stations d'épurations	%	13 (2007)	85 (2018)		Banque de données SISPEA
		Répartition des foyers par type d'assainissement	%	42 en collectif (2009)	53 en collectif (2019)		Office de l'eau Réunion
7 ÉNERGIE PROPRE ET ÉCONOMIQUE	ÉNERGIE PROPRE ET ÉCONOMIQUE	Part des stations dans les eaux souterraines enregistrant une trop forte concentration de nitrates	%	7 (2012)	12 (2019)		Agence de l'Eau, Office de l'Eau, traitement Soes

ODD	Chapitre	Nom de l'indicateur (en gras lorsqu'il est illustré dans la publication)	Unité	Donnée de référence (année)	Donnée la plus récente (année)	Cible (texte de référence)	Source
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔÛT ABORDABLE 	LA RÉUNION FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENTRE CONSTATS ET SOLUTIONS	Consommation énergétique primaire d'énergies fossiles : total	ktep	816 (2000)	1 305 (2019)	860 (projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie)	Observatoire Énergie Réunion, BER
		Consommation énergétique primaire d'énergies fossiles : secteur transport routier	ktep	322 (2000)	450 (2019)		Observatoire Énergie Réunion, BER
		Consommation énergétique primaire d'énergies fossiles : secteur transport	ktep	525 (2000)	679 (2019)		Observatoire Énergie Réunion, BER
		Part de l'énergie renouvelable dans la production d'énergie électrique	%	47 (2000)	31 (2019)	99,7 en 2023 (projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie)	Observatoire Énergie Réunion, BER
		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie	%	16 (2000)	12 (2019)		Observatoire Énergie Réunion, BER
		Consommation d'énergie finale ramenée au nombre d'habitants	tep/hab	1,12 (2009)	1,23 (2019)	-8,7 % en 2023 et -14,6 % en 2028 (projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie)	Observatoire Énergie Réunion, BER
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE, UNE PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS EN BAISSE MAIS TOUJOURS PEU D'EMPLOI	Taux d'emploi des 15-64 ans	%	43 pour les 15-64 (2007)	46 pour les 15-64 (2018)	75 pour les 20-64 (Stratégie Europe 2020)	Insee, RP
		Jeunes de 18-25 ans ni en emploi ni en études	%	42 (2007)	43 (2017)		Insee, RP
		Emplois salariés à temps partiel	%	18 (2007)	21 (2017)		Insee, RP
		Emplois en CDD et intérim	%	18 (2007)	18 (2017)		Insee, RP
		PIB par habitant	€/hab	13 200 (2000)	22 300 (2020)		Insee, Comptes nationaux base 2014- Comptes régionaux base 2014 jusqu'en 2017,
		Emplois dans les métiers de l'innovation	%	0,5 (1999)	0,6 (2018)		Insee, RP
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	LA RÉUNION FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENTRE CONSTATS ET SOLUTIONS	Distance moyenne des navettes domicile-travail pour les actifs occupés	km	10,5 (2007)	11,3 (2018)		Insee, Recensement de la population (exploitation principale)
		Répartition des modes de déplacement	%		7 % pour les transports en commun (2016)	14 % en 2028 (projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie)	SMTR, Enquête Déplacements Grand Territoire
		Parts des déplacements domicile-travail en voiture	%	77 (2007)	80 (2020)		Insee, Recensement de la population (exploitation principale)
		Part des immatriculations neuves de voitures de particuliers – gazole	%	79 (2014)	31 (2020)		SDES-Deal, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéro)
		Part des immatriculations neuves de voitures de particuliers – essence	%	18 (2014)	53 (2020)		SDES-Deal, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéro)
		Part des immatriculations neuves de voitures de particuliers – hybride ou électrique	%	3 (2014)	16 (2020)		SDES-Deal, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéro)
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE, UNE PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS EN BAISSE MAIS TOUJOURS PEU D'EMPLOI	Inégalités de revenus : revenu minimal des 10 % les plus riches / revenu maximal des 10 % les plus pauvres	/	5,6 (2007)	4,4 (2018)		Insee, Filosofi
		Accès à internet des 15 ans et plus	%	54 (2009 ensemble des DOM)	78 (2017)		Insee, enquête TIC

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA RÉUNION

ODD	Chapitre	Nom de l'indicateur (en gras lorsqu'il est illustré dans la publication)	Unité	Donnée de référence (année)	Donnée la plus récente (année)	Cible (texte de référence)	Source
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	SANTÉ ET CONDITIONS DE LOGEMENT, SAMÉLIORENT, MAIS LES ENJEUX D'ENVIRONNEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT RESTENT FORTS	Logements autorisés à la construction	nombre par an	8 600 (2000)	7 000 (2018)		SDES-DEAL, Sirdad2 en date réelle
		Part des logements en situation de sur-occupation	%	18 (2007)	13 (2018)		Insee, Recensement de la population (exploitation complémentaire)
		Taux de vacance du logement social	%	2,1 (2016)	1,4 (2020)		SDES, répertoire du parc locatif social (RPLS)
		Part des logements en situation de vacance	%	7 (2008)	9 (2018)		Insee, Recensement de la population (exploitation principale)
		Logements sociaux	pour 10 000 habitants	792 (2016)	905 (2020)		SDES, répertoire du parc locatif social (RPLS) ; Insee, Recensements de la population - exploitation principale
		Part des logements sociaux dans l'ensemble des logements	%	21 (2016)	23 (2019)	20 ou 25 % selon la commune (loi Solidarité et renouvellement urbain)	SDES, répertoire du parc locatif social (RPLS) ; Insee, Recensements de la population - exploitation complémentaire
		Demandes de logement social	nombre	28 700 (2011)	33 200 (2020)		SNE
		Part de la population dans le parc locatif social	%	14 (2007)	17 (2017)		Insee, Recensement de la population (exploitation principale)
		Population exposée à un risque d'inondation	%		17 (2013)		MTEs – DGPR – Cartorisque
		Logements exposés à un risque d'inondation	%		16 (2013)		MTEs – DGPR – Cartorisque
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	LA RÉUNION FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENTRE CONSTATS ET SOLUTIONS	Tache urbaine	%	8,6 (1997)	11,9 (2017)		DEAL
		Part des surfaces ni agricoles ni naturelles	%	9 (2011)	10 (2019)		SSP, Statistique agricole annuelle
		Collecte des déchets : quantité de déchets ménagers et assimilés par habitant	kg/hab	530 (2007)	640 (2017)	530 en 2030 (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)	Ademe, enquête Collecte
		Part des déchets collectés enfouis	%	82 (2005)	50 (2017)	<10 % en 2035 (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)	Ademe, enquête Collecte
		Part des déchets collectés recyclés	%	4 (2005)	34 (2017)		Ademe, enquête Collecte
		Tonnages collectés par les filières REP	tonnes	6 000 (2010)	19 000 (2019)		SICR
		Structures chargées du réemploi	nombre		34 (2019)		ADEME- Sinoe
		Température moyenne annuelle	degrés Celsius	20,4 (1968)	21,4 (2020)	<0,12°C par décennies (accord de Paris sur le climat de 2015)	Météo France
		Emissions de gaz à effet de serre hors UTCF : total	En kilos de tonnes équivalent CO2	4 140 (2004)	4 970 (2017)		Observatoire Énergie Réunion, IEGES
		Emissions de gaz à effet de serre hors UTCF- Ratio CO2/hab	tonnes CO2 équivalent/hab	5,4 (2004)	5,8 (2017)	Diviser par 6 nationalement entre 1990 et 2050 (Stratégie nationale bas carbone)	Observatoire Énergie Réunion, IEGES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	LA RÉUNION FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENTRE CONSTATS ET SOLUTIONS	Emissions de gaz à effet de serre hors UTCF- Ratio CO2/PIB	kg CO2 équivalent/€ courant PIB	0,31 (2012)	0,27 (2017)		Observatoire Énergie Réunion, IEGES
		Emissions de gaz à effet de serre hors UTCF : secteur transport routier	En kilos de tonnes équivalent CO2	1 150 (2004)	1 410 (2017)		Observatoire Énergie Réunion, IEGES
		Emissions de gaz à effet de serre hors UTCF : secteur transport	En kilos de tonnes équivalent CO2	1 600 (2004)	1 950 (2017)		Observatoire Énergie Réunion, IEGES
		Emissions de gaz à effet de serre hors UTCF : secteur transport aérien	En kilos de tonnes équivalent CO2	420 (2004)	500 (2017)		Observatoire Énergie Réunion, IEGES
		Emissions de gaz à effet de serre hors UTCF : secteur industrie de l'énergie, production de l'électricité	En kilos de tonnes équivalent CO2	1 460 (2004)	1 950 (2017)		Observatoire Énergie Réunion, IEGES

ODD	Chapitre	Nom de l'indicateur (en gras lorsqu'il est illustré dans la publication)	Unité	Donnée de référence (année)	Donnée la plus récente (année)	Cible (texte de référence)	Source
14  VIE AQUATIQUE	MALGRÉ LES EFFORTS DE PROTECTION, LA BIODIVERSITÉ EST DE PLUS EN PLUS MENACÉE	Part des masses d'eau côtières en bon état	%	58 (2015)	67 (2019)	75 % en 2027 (SDAGE)	Office de l'eau Réunion, SDAGE
		Taux de recouvrements en coraux durs sur les platiers et les pentes externes	%	45 (2000)	35 (2020)		GCRNM
		Part des espèces de corail constructeur menacées de disparition	%		15% (2020)		UICN
		Cétacés photo-identifiés annuellement (selon l'espèces)	nombre	52 baleines à bosse (2008)	54 baleines à bosse (2020)		Globice
		Tortues marines observées annuellement	nombre	5 (1998)	42 (2019)		Kélonia, CEDTM
15  VIE TERRESTRE	MALGRÉ LES EFFORTS DE PROTECTION, LA BIODIVERSITÉ EST DE PLUS EN PLUS MENACÉE	Espèces végétales protégées par arrêté	nombre	61 (1987)	238 (2017)		legifrance
		Espèces animales et végétales menacées de disparition	nombre		317 (2020)		UICN
		Part des surfaces de protections réglementaires	%	8 (2006)	44 (2021)	30 (stratégie nationale des aires protégées)	DEAL
		Surface des espaces terrestres de protections réglementaires	ha	0 pour le cœur du parc national (2006)	105 500 pour le cœur du parc national (2019)	10 % de la surface terrestre en protection forte (stratégie nationale des aires protégées)	Sdés d'après Muséum national d'histoire naturelle (SIC), et données réglementaires du ministère de la transition écologique et solidaire.
		Espèces exotiques à caractère envahissant ou potentiellement envahissant présentes	nombre	145 (2016)	176 (2020)		POU
16  PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	UNE POPULATION DAVANTAGE DIPLOMÉE, UNE VIE ASSOCIATIVE EN ESSOR, DES VIOLENCES PLUS FRÉQUENTES QU'AILLEURS MAIS EN BAISSSE	Part de la surface dépourvue de tout envahissement dans les zones prioritaires d'actions (uniquement flore)	%		15 (2020)	Ne doit pas diminuer (POU)	POU
		Part des cours d'eau en bon état	%	17 (2015)	12 (2019)	50 % en 2027 (SDAGE)	Office de l'eau Réunion, SDAGE
		Participation au premier tour des élections législatives	%	53 (2002)	36 (2017)		
		Emploi salarié dans les associations	évolution du nombre d'emplois par an	+ 500/an (2008 à 2016)	- 800/an (2016 à 2019)		Acooss-UrssafMSA- Traitements Recherches et solidarités.
		Homicides	nombre par an	36 (2000)	14 (2020)		SSMSJ, Bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie
17  PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	UNE POPULATION DAVANTAGE DIPLOMÉE, UNE VIE ASSOCIATIVE EN ESSOR, DES VIOLENCES PLUS FRÉQUENTES QU'AILLEURS MAIS EN BAISSSE	PIB/HAB de La Réunion par rapport aux pays voisins de l'océan Indien	ratio		1,3 pour Maurice 1 pour les Seychelles 17 pour les Comores et Madagascar (2014)		Banque Mondiale, Organisation Internationale du Travail, Insee, Statistique Mauritius.

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA RÉUNION

Auteurs et auteur et citation :

Coudrin C., Mariotti S. (DEAL Réunion), Fleuret A., Grangé C. (Insee) – Objectifs du développement durable à La Réunion : analyse de l'évolution des indicateurs depuis 20 ans.

Nous remercions les organismes suivants qui ont contribué à la relecture de cette publication :

l'agence régionale de Santé, la direction de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf), la direction de l'Économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS), la Région Réunion, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser), le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE), Réunion prospective compétences, l'ledom, Météo-France, la réserve nationale marine de La Réunion, Globice, Kélonia, la Société aéroportuaire de l'aéroport de La Réunion Roland-Garros et le syndicat de l'Importation et du commerce de La Réunion.

Ainsi que les expertes et experts DEAL et Insee :

DEAL :

- Service Connaissance, Évaluation, Transition Écologique : Jérôme Dulau, Olivier Folio, Janis Glamport, Bernadette Gravina, Samuel Laslandes, Jean-François Nedelec, Gilles Quéré
- Service Eau et Biodiversité : Isabelle Bracco, Grégoire De Saint Romain, Laurence Durafour, Camille Faller, Mélodie Gosset, Jean-Yves Peseux, Juliette Rodicq, Manuel Rodicq, Florian Rognard, Pascal Talec
- Service Habitat-Logement Social : Géraldine Diblard, Christian Prétot
- Service Prévention des Risques et Environnement Industriels : Marine Battistini
- Service Prévention des Risques Naturels et Routiers : Audrey Besnard

Insee :

Ravi Baktavatsalou, Marie-Ange Calif, Aurélien Daubaire, Marylise Dehon, Éric Huet, Noémie Letailleur, Sébastien Merceron, Isabelle Rivière, Sébastien Seguin et Hugo Soares.

Cartographie : DEAL-SCETE-USIG

Publication disponible en ligne :

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-du-developpement-durable-r47.html>

Directeur de la publication :

 Philippe Grammont

Directeur de la DEAL Réunion
2, rue Juliette Dodu- CS 41009
97743 Saint-Denis cedex 9

Rédaction en chef :

 Ravi Baktavatsalou (Insee)

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



Réalisation : Combava

Imprimeur : NID Imprimerie

Tirage : 1 500 exemplaires

Date : 08 octobre 2021

